

Comment mettre l'économie sur une trajectoire de croissance?

Tu crois que c'est réparable ?



A LA UNE

Dégradation de la situation économique
Les deux scénarios

ENTREPRISES & SECTEURS

Start up labellisées
Chiffre d'affaires cumulé de 66MDT en 2019

INDICATEURS

La Banque Centrale décide une baisse du Taux d'intérêt

PORTRAIT

L'insatiable appétit associatif de Maher Somai

Kiosque Numérique WMC *nouvelle version*



- Des magazines, des Hors-séries, des Revues, des Documents et des eBook...
- Des nouvelles publications toutes les semaines...

[Cliquez ici](#)

WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo
les Berges du Lac - Tunis
Tél. : (+216) 71 962 775
(+216) 71 962 617
(+216) 21 18 18 18
(+216) 20 313 314
(+216) 55 313 314
Fax : (+216) 71 962 429
Email : img@planet.tn
www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali
Talal Bahoury

RÉDACTION

Moncef Mahroug
Ali Driss
Khmaies krimi
Hajer Krimi
Amani ibrahimi
Sarrah Boudali
Aroua Ben Zaied

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI
Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies
Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 3 Dinars

Abonnement annuel : 120 Dinars
(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

WEBMANAGERCENTER

Le mag

Hebdomadaire n°23 du 08 Octobre 2020

Comment mettre l'économie sur une trajectoire de croissance?

« La chance naît d'une rencontre entre la préparation et l'opportunité », cette maxime serait la devise du think tank Centre international Hédi Nouira de prospectives et d'études sur le développement.

Dégradation de la situation économique : Les deux scénarios

Dans le cadre de ses études et analyses des données macroéconomiques et des performances sectorielles de l'économie tunisienne, l'agence de notation nationale PBR Rating a établi ses prévisions pour un ensemble de marqueurs économiques, notamment la croissance...

Marchés publics : Pourquoi pas une structure horizontale public-privé

Que de slogans creux à propos des marchés publics. Quoi de plus facile que de parler de corruption et de manipulation sans s'attaquer au fond du problème : un cadre légal compliqué et une administration zélée et en manque de compétences...

L'insatiable appétit associatif de Maher Somai

En plus de sa robe, cet avocat porte les casquettes de plusieurs associations opérant dans divers secteurs. Des serial entrepreneurs, on en connaît beaucoup dans le monde de l'entreprise, mais pas énormément dans la société civile. Dans le petit club des activistes du monde associatif, Maher Somai est en train de se faire une place à part.

Azza Bouzaine : Dans le garage de mes parents

Elle avait 19 ans quand elle a fait son premier stage d'ouvrier d'été dans une usine de chaussures à Tunis, dans le cadre de ses études. Azza Bouzaine a aujourd'hui 33 ans et se souvient de ce «coup de foudre» pour le métier de designer de chaussures. Elle en parle avec beaucoup de passion et d'amour, dans un entretien accordé à l'agence TAP.

Une teinture royale vieille de plus de 4000 ans ressuscitée

Ghassen Nouira, un passionné d'histoire, a réussi le pari de ressusciter la pourpre Royale, une teinture vieille de plus de 4000 ans, et magnifiée par les phéniciens et les Carthaginois. Après 14 ans de recherches, Ghassen, directeur d'opérations dans une société d'étude de marchés, a pu décoder « le secret » de ce pigment...

ENTREPRISES & SECTEURS

BOURSE

PARCOURS

A SUIVRE

CULTURE

C'ETAIT EN...

A LA UNE



Comment mettre l'économie sur une trajectoire de croissance?

« La chance naît d'une rencontre entre la préparation et l'opportunité », cette maxime serait la devise du think tank Centre international Hédi Nouira de prospectives et d'études sur le développement.

Pour preuve. Munis d'un rapport intitulé « Programme de redressement économique

pour la période 2018-2019 », ses premiers responsables ont constamment été à l'affût de la nomination de chaque nouveau chef du gouvernement pour lui soumettre cette feuille de route.

Concocté par 17 experts dont d'anciens hauts cadres (ministres, PDG, diplomates...) et de nouveaux "experts

économiques" qui ont émergé après le soulèvement du 14 janvier 2011, ce document d'une soixantaine de pages a déjà été présenté au défunt président de la République, Béji Caïd Essebsi, et à l'ancien chef du gouvernement, Youssef Chahed. Disons-le, sans succès.

Par contre, ledit rapport

serait sur le point de plaire au nouveau chef du gouvernement, à Hichem Mechichi. C'est ce qui expliquerait la décision de ce dernier de nommer, dans son cabinet, certains co-auteurs de ce rapport.

Concrètement le rapport, qui est une compilation de bonnes propositions faites par diverses parties depuis 2011, propose des mesures de court terme permettant de rétablir la confiance, de redresser et d'assainir la situation financière, et esquisse au passage les grandes lignes du futur modèle de développement sur la base d'un cercle vertueux "démocratie-liberté-croissance-développement et bien-être".

En voici en trois parties une synthèse.

Le rapport stigmatise la démarche suivie depuis 2011

Le rapport commence par faire un diagnostic négatif de l'évolution de l'économie tunisienne durant les sept dernières années : **marginalisation du dossier économique par les gouvernants, absence de vision et d'un projet de développement porteur, manque de cohérence et de consistance des**

programmes et décisions économiques, adoption de politiques économiques qui traduisent, selon la rapport, "une méconnaissance de la réalité du pays et de ses contraintes" (politique "go and stop").

“ une croissance moyenne de 1,5% par an sur la période 2011-2017, une augmentation du nombre des chômeurs lequel a atteint les 630 000, soit 15,5% de la population active, baisse du pouvoir d'achat estimée à 40%, baisse du taux d'investissement de 25% à 19% du PIB, baisse du taux d'épargne de 21% à 12%...

Toujours au chapitre du bilan, le rapport déplore la relance par la demande intérieure, l'aug-

mentation sans précédent des dépenses publiques... et le faible intérêt accordé aux facteurs exportation et investissement, et, enfin, l'adoption de mesures en matière de finances publiques qui dépassent les capacités réelles du pays et qui n'impactent pas positivement la croissance.

Dans le détail, le rapport cite des indicateurs négatifs : une croissance moyenne de 1,5% par an sur la période 2011-2017, une augmentation du nombre des chômeurs lequel a atteint les 630 000, soit 15,5% de la population active, baisse du pouvoir d'achat estimée à 40%, baisse du taux d'investissement de 25% à 19% du PIB, baisse du taux d'épargne de 21% à 12%...

Le document énumère d'autres déficits : **déficit budgétaire de 5,4% en moyenne sur la période 2011-2017, déficit courant de 9% en moyenne durant la même période, évolution inquiétante de la dette publique dont le taux par rapport au PIB est passé de 41% en 2010 à 70% en 2017, grave détérioration de la situation financière des entreprises publiques dont les pertes cumulées ont atteint, fin 2016, 6,5 milliards de dinars.**

“ une dépréciation du dinar de 36% face à l'euro et de 41% face au dollar, traduisant une baisse de la capacité productive du pays, une amplification de l'économie informelle avec les 12 milliards de dinars cash qui s'y échangent (chiffre de 2018)

Au rayon monétaire, le rapport évoque une inflation galopante estimée au mois d'avril 2018 à 7,7%, une dépréciation du dinar de 36% face à l'euro et de 41% face au dollar, traduisant une baisse de la capacité productive du pays, une amplification de l'économie informelle avec les 12 milliards de dinars cash qui s'y échangent (chiffre de 2018) et les risques que l'informel fait encourir au pays en matière de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme...

Le rapport évoque également d'autres revers : l'absence de réaction positive au cours de cette période (2010-2017), aux six dégradations de la nota-

tion souveraine de la Tunisie (une dégradation par an), le blacklisting de la Tunisie comme "paradis fiscal et de pays exposé au blanchiment d'argent et de financement du terrorisme"... , le recul de la Tunisie de plusieurs points dans les classements internationaux de la Tunisie (Davos, Doing Business...).

Comment gérer le court terme et préparer l'avenir

Le rapport estime qu'il existe trois variables essentielles qui conditionnent, aujourd'hui, le retour de la croissance en Tunisie.

La première consiste en la capacité du pays à consolider la lutte contre le terrorisme et à tout mettre en œuvre pour assurer une stabilité sociale, de manière à encourager les Tunisiens à vaquer au travail, aux affaires et à l'investissement.

La deuxième a trait à la capacité du gouvernement de doter le pays d'une vision et d'une stratégie économique claire et partagée par la plus grande partie des composantes de la population.

La troisième consiste en l'assainissement du climat des affaires et de l'environnement dans lequel les opérateurs économiques sont appelés à opérer, à travers une réelle opération de réconciliation économique, la mobilisation de l'administration et l'ouverture de

nouvelles perspectives pour les jeunes, notamment les diplômés du supérieur.

Globalement, le rapport considère que, une fois réunies, ces trois conditions doivent préparer le terrain pour amorcer le virage escompté au niveau de son futur modèle de développement appelé plus que jamais à répondre aux ambitions nées des événements de 2011.

Au premier rang de ces derniers figurent l'amélioration du niveau de vie, le développement des régions, la lutte contre le chômage et l'exclusion...

“ A la lumière de cette situation, le pays est appelé, estime le rapport, à relever un double défi: gérer le court terme et préparer l'avenir.

La cohérence, note le document, exige que les mesures de court terme s'insèrent dans le cadre de la vision dont se dotera le pays et que le moyen et le long terme soient engagés dès à présent, bien que leur impact ne soit ressenti que plus tard.

"démocratie-liberté-crois-

Tourisme



Les recettes touristiques cumulées ont baissé de 60,7%, à 1,647 milliard de dinars, à la date du 20 septembre 2020 par rapport à la même période de l'année dernière, selon les indicateurs monétaires et financiers quotidiens, publiés par la Banque centrale de Tunisie (BCT).

Le nombre de nuitées n'a pas dépassé, du 1er janvier au 20 septembre, les 4,62 millions, soit une baisse de 79,5%.

sance-développement et bien-être".

Dans la première partie, nous avons traité du diagnostic fait par le rapport. Dans cette seconde, l'accent sera mis sur les mesures à court terme.

L'urgence de mettre l'économie sur une trajectoire de croissance

A cette fin, le document propose six mesures urgentes devant déclencher un début de croissance.

“ **baser ce modèle sur les trois sources de croissance : exportation, investissement et consommation**

En premier lieu, il s'agit de rééquilibrer le modèle de développement. La démarche à suivre consistera à « baser ce modèle sur les trois sources de croissance : exportation, investissement et consommation ». Il s'agit également d'engager -pour le moyen et le long terme-, les stratégies nécessaires pour l'amélioration de la compétitivité, la simplification des procédures pour la création d'entreprises, le développement des exportations.

Parmi les suggestions pratiques proposées, figurent la restitution de la compensation industrielle, particulièrement pour les franchises, et l'accroissement de l'investissement à travers la création de PME/PMI.

En second lieu, l'accent doit être mis sur le rétablissement de la confiance et sur les anticipations. Concernant le volet confiance, il y a urgence, note le rapport, de réexaminer les dispositions de l'article 96 du code pénal (article plombant toute prise d'initiative de la part des gestionnaires publics) aux fins de renforcer l'efficacité d'intervention de l'Administration et des banques publiques, de les responsabiliser et de mettre fin à la léthargie prévalant actuellement.

Une autre mesure concerne les hommes d'affaires. Il s'agit de trouver avec eux des arrangements selon des modalités nouvelles à définir.

S'agissant du volet anticipations, le rapport recommande l'institution d'une amnistie de change et la conclusion avec les partenaires sociaux d'un accord sur deux ans...

En troisième lieu, la démarche

à suivre portera sur le renforcement des exportations et des flux de devises. Pour ce faire, l'enjeu est de réactiver le mécanisme de compensation industrielle aux franchises étrangères de nature commerciale.

“ **Encourager les travailleurs tunisiens à l'étranger (TTE) à délocaliser leurs comptes en devises en Tunisie moyennant des taux de rémunération incitatifs** ”

Il s'agit aussi d'abroger le décret-loi du 24 octobre 2011 qui a autorisé les Tunisiens de retour en Tunisie à maintenir leurs ressources à l'étranger, d'encourager les travailleurs tunisiens à l'étranger (TTE) à délocaliser leurs comptes en devises en Tunisie moyennant des taux de rémunération incitatifs et d'émettre un emprunt obligataire sous forme de BTA auprès des TTE.

La Tunisie a par ailleurs intérêt à disposer de plus de devises, note le rapport, d'autoriser les non-résidents à obtenir des crédits locaux sous forme de leasing

pour l'achat de résidences à vocation touristique à condition de rembourser en devises.

En quatrième lieu, le rapport propose quatre mesures pour atténuer la pression sur le dinar et faciliter la sortie sur le marché financier international. Ces mesures consistent à adopter le principe d'encadrement du taux de change par la mise en place d'un tunnel de fluctuation du dinar (plus ou moins 2,5%), à négocier des accords de Swap (devises/dinars) à moyen terme, à inciter les opérateurs à mobiliser des lignes de crédits commerciaux à moyen terme (18-24 mois).

L'enjeu est également de revoir provisoirement quelques mesures prises provisoirement en matière de change : niveau de 100% des comptes CPD, AVA, bénéfiques exports et l'allocation au titre des agences de voyage.

En cinquième lieu, des efforts doivent être déployés avec rigueur pour réduire la dette et la rationaliser. L'accent doit être mis sur l'adoption de la Règle d'or en vertu de laquelle le plafond de la dette publique par rapport au PIB ne doit plus dépasser le taux de 70%, et ce à partir de 2018.

Les autres mesures liées à la dette portent sur la création d'une Agence Tunisie Trésor qui sera chargée de la gestion de la dette et de l'introduction de techniques

de gestion dynamique de cette dette. Une attention particulière doit être accordée à l'affectation systématique et exclusive des emprunts extérieurs aux projets de développement.

“ **Mise en place d'une diplomatie économique dynamique** ”

En sixième et dernier lieu, un intérêt particulier gagnerait à être accordé à l'amélioration de l'image du pays à l'extérieur et à sa dotation d'une stratégie proactive de diplomatie économique.

A cet effet, le rapport propose trois mesures, en l'occurrence :

La création d'un Conseil supérieur de la diplomatie économique. Le défi est de faire évoluer l'ambassade classique en véritable think tank, de revoir la conférence annuelle des ambassadeurs dans sa forme et son contenu et de développer les services d'intelligence économique.

Vient ensuite la mise en place d'une stratégie agressive de lobbying laquelle exige des Tunisiens de compter sur les services d'un bureau spécialisé en la matière.

La troisième mesure suggère la reconquête du rating de la Tunisie en suivant une triple démarche visant à réintroduire l'agence S&P dans la liste des agences qui notent la Tunisie, à instituer en Tunisie un forum international de type "Davos Maghreb", "Davos Afrique", à accélérer la mise en place de mesures destinées à renforcer le dispositif de lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme et à prévoir un large road show axé sur les nouvelles réformes et efforts de la Tunisie.

Les 7 réformes à engager

En matière de réformes, le rapport en propose sept, lesquelles concernent la réhabilitation de l'économie dans le débat politique, la sécurité sociale, les entreprises publiques, l'administration publique, la fiscalité, le secteur bancaire et la compensation.

La première réforme a trait à la réhabilitation de la dimension économique. Concrètement, le rapport recommande la création d'une structure de concertation sur les questions d'ordre économique et social à l'instar de l'ancien Conseil économique et social (CES) où siègeront des représentants des partenaires sociaux, de l'administration, de l'université et de la société civile.

Le rapport fait une mention

spéciale pour la révision de la mission de la BCT et de son mode de gouvernance. Il suggère de réintroduire la possibilité pour cette institution de soutenir l'économie nationale lorsque l'objectif principal (stabilité des prix) est atteint.

“ Révision de la mission de la BCT et de son mode de gouvernance et réintroduire la possibilité pour cette institution de soutenir l'économie nationale lorsque l'objectif principal (stabilité des prix) est atteint.

Il propose également de nommer, directement, le gouverneur de la BCT et des membres de son conseil par le président de la République ou par le Parlement, et ce sans intervention du chef du gouvernement. Car, estime le rapport, l'indépendance de la politique monétaire doit s'exprimer d'abord à l'égard du gouvernement.

La deuxième réforme concerne la sécurité sociale. Trois mesures

sont recommandées : report de l'âge de la retraite à 62 ans obligatoirement et à 65 ans facultativement, réexamen du système de péréquation des pensions dans le secteur public et adoption du principe de valorisation des pensions selon la hausse des prix, et introduction progressive d'une dose de capitalisation pour les hauts salaires.

La troisième réforme porte sur les entreprises publiques. Le rapport se prononce d'emblée pour la privatisation de certaines d'entre elles et préconise l'établissement d'une liste des entreprises à privatiser (entreprises qui opèrent dans les activités concurrentielles ...) et celles qui resteront dans le giron du public (SONEDE, STEG, ONAS...).

Dans le même contexte, il propose la création d'un fonds de restructuration des entreprises publiques où seront déposées des recettes de privatisation qui ne seront utilisées que pour assainir les entreprises qui resteront publiques ou à financer quelques programmes sociaux.

“ Gestion des entreprises publiques par des privés

L'Afrique perd plus de 88 milliards de dollars par an

Plus de 88 milliards de dollars quittent chaque année le continent africain sous forme de fuite illicite de capitaux, soit l'équivalent de 3,7 % du PIB africain, révèle la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED).

Le total des flux entrants de l'aide publique au développement, évalués à 48 milliards de dollars, combinés aux investissements directs étrangers, estimés à 54 milliards de dollars, reçus par les pays africain, et ce, chaque année en moyenne pour la période 2013-2015.

D'autres mesures proposées visent à introduire le mécanisme de l'IPP (mode gouvernance et de performance des entreprises) et progressivement les nouveaux modes de gestion (gestion des entreprises publiques par des privés...). Il s'agit aussi d'accélérer la cession des entreprises qui ont fait l'objet d'expropriation.

La quatrième réforme cible l'administration publique. Trois mesures méritent qu'on s'y arrête. La première propose l'allègement des effectifs à travers le non remplacement des départs à la retraite et des départs anticipés à la retraite, mais aussi le redéploiement des effectifs en transférant les sureffectifs vers les secteurs encore à besoins (contrôle fiscal, douane, administration régionale, nouveaux corps de police créés dans l'environnement, l'équipement...), et ce moyennant un programme de requalification.

Toujours au rayon de l'administration publique, le rapport prône la généralisation de la procédure du budget par objectif et la réforme de l'enseignement à l'Ecole nationale d'administration (ENA).

La cinquième réforme a trait à la fiscalité. Les mesures proposées ont pour objectif de simplifier les textes fiscaux, de moderniser l'administration fiscale et de réorganiser ses services selon la nature des assujettis (grandes entreprises, PME, personnes

physiques...).

Il s'agit aussi d'investir dans la digitalisation et les systèmes informatiques, de renforcer "le Système Sadok" de contrôle fiscal en enrichissant sa base de données, de renforcer la TVA à travers sa généralisation et de poursuivre la lutte contre les régimes forfaitaires à travers le recoupement des données pour en limiter le bénéfice à ceux initialement concernés par ce régime.

La sixième réforme concerne le secteur bancaire. Le rapport suggère de réexaminer quelques dispositions de la loi bancaire. Il recommande de relever le capital minimum pour la création d'une banque à 150 millions de dinars (MDT), de réduire le nombre de banques, de céder "immédiatement" les participations minoritaires de l'Etat dans les banques notamment mixtes, de privatiser, à court terme, la Banque de l'Habitat et de créer une holding BNA-STB-BFT et de prévoir la mise en place d'une "Bad-Bank" pour résoudre le problème des actifs accrochés de ces banques, notamment de la BFT (Banque franco-tunisienne).

La septième réforme est consacrée à l'épineux problème de la compensation. Le rapport propose la réinstauration du principe

de ciblage par les prix (relèvement progressif des prix des produits compensés et soutien financier aux salaires faibles (SMIG, SMAG, PNAFN et autres...)).

Un intérêt mérite d'être porté au ciblage selon les produits en axant sur un nombre limité de produits (éviter la compensation du sucre) et à l'amélioration de l'efficacité de la compensation accordée à l'énergie. L'idée est de débloquer, dorénavant, les subventions au titre de l'agriculture sur la base de la production effectivement réalisée.

Parallèlement à ces réformes, le rapport recommande d'engager des mesures d'accompagnement axées sur le soutien et l'insertion sociale au niveau de l'emploi, de la formation professionnelle et du développement des PME/PMI, des petits métiers et du travail indépendant.

Les pré-requis pour garantir le succès de ce programme

En conclusion, le rapport évoque les mesures d'accompagnement et les conditions d'exécution de ce programme de redressement économique.

“ **Un gouvernement de 15 membres**

Il propose, au plan de la gouvernance, la mise en place d'une équipe gouvernementale réduite (15 membres) ayant une connaissance parfaite des questions macro-économiques et une expérience en matière de conduite des programmes de réformes, un comité de suivi de haut niveau piloté par la présidence de la République et le Parlement.

Enfin, le rapport suggère une "task force" pour faire connaître le programme au plan international et en défendre le contenu et mobiliser la communauté financière internationale en sa faveur.

Abou SARRA



► **Des magazines, des Hors-séries, des Revues, des Documents et des eBook...**

Dégradation de la situation économique

Les deux scénarios

Dans le cadre de ses études et analyses des données macroéconomiques et des performances sectorielles de l'économie tunisienne, l'agence de notation nationale PBR Rating a établi ses prévisions pour un ensemble de marqueurs économiques, notamment la croissance, le déficit budgétaire et l'endettement de l'Etat au titre de l'année 2020 pour conclure à une série de réformes structurelles qui devraient soutenir un nouveau cycle de relance économique.

La présentation de ces travaux a eu lieu mardi 29 septembre 2020, au siège de l'Association tunisienne des banques et des établissements financiers (APTBEF), devant un parterre de financiers et d'économistes de premier rang, issus des institutions bancaires et financières de la place.

Il ressort des conclusions du rapport que l'économie tunisienne souffre de difficultés macroéconomiques structu-



relles, aggravées par l'impact de la crise sanitaire. Le rythme de croissance sur la décennie 2011-2020 n'a pas permis au pays de résoudre ses problèmes économiques et sociaux qui risquent de fragiliser sa stabilité.

Le rapport a mis également en

exergue pour l'exercice 2020 deux scénarios de croissance sur la base d'un ensemble de paramètres incluant notamment les efforts de relance de l'Etat, la résilience des acteurs locaux, les hypothèses de variation des prix des matières premières et l'évolution de la demande externe.

“ **1er scénario, croissance de -9,6%, besoins de financement 12 milliards de dinars et un taux d'endettement de 85,4%**

Dans un premier scénario optimiste, le taux de croissance de l'économie tunisienne devrait se situer à -9,6%, les besoins de financement de l'Etat s'élèveraient à 12 082 millions de dinars pour engendrer un déficit budgétaire de 7% avec un taux d'endettement de 85,4% du PIB, alors que le taux de chômage s'élèverait à 17,1%.

“ **2ème scénario, croissance de -12,36%, taux d'endettement de 88,4% et un taux de chômage de 19,9%**

Dans un second scénario moins optimiste, la croissance se creuserait pour se situer à -12,36%, le déficit budgétaire s'aggraverait pour atteindre 8%, avec un taux d'endettement de 88,4% du PIB et enfin un taux de chômage de 19,9%.

“ **Augmentation des salaires de la fonction publique de 107 milliards de dinars entre 2011 et 2019**

Depuis 2010, le mode de production s'oriente progressivement vers les services non marchands, accompagné d'une revalorisation inédite des salaires de la fonction publique, lesquels ont totalisé 107 milliards de dinars sur la période 2011-2019. Cette tendance a mis le budget de l'Etat sous pression et la marge de manœuvre des autorités s'est affaiblie en raison de la crise économique et sociale, aggravée par la pandémie.

Pour faire face à l'augmentation de ses dépenses, l'Etat a été amené à accroître les recettes fiscales, qui ont progressé dans une moyenne d'environ 10% sur la période 2011-2019. Cela s'est effectué par une pression fiscale grandissante sur les acteurs du secteur formel.

Toutefois, ces ressources n'ont pas bénéficié de manière proportionnelle aux dépenses inscrites dans le Titre II du budget.

Pour combler son déficit, l'Etat a fait un appel excessif à l'endettement, notamment extérieur.

La hausse du déficit courant, conjuguée à la baisse du dinar, a accentué ces recours. Le marché interne de la dette a été également sollicité, réduisant les possibilités de financement pour le secteur privé.

Sur le plan sectoriel, la seule branche économique qui présente aujourd'hui quelques signes de résilience est l'agriculture et la pêche (avec une croissance annuelle moyenne de 10,9% sur la période 2011-2019), grâce notamment aux performances notables de l'huile d'olive et des dattes.

Durant le confinement général, le secteur a fait preuve d'une certaine maîtrise, avec des chaînes de valeurs largement opérationnelles. Il demeure le seul secteur à afficher une croissance positive durant les deux premiers trimestres 2020, respectivement de 7,1% et 3,6%.

Cette résilience a manqué aux industries manufacturières (-27% au deuxième trimestre 2020), où des branches comme le textile, habillement et cuirs (-42% au deuxième

trimestre) et les matériaux de construction, céramique et verre (-38,4% au deuxième trimestre) ont payé le prix de leur forte exposition à la demande des marchés extérieurs et à leur faible valeur ajoutée sur la chaîne mondiale.

Il en est de même pour les industries non manufacturières (-20,8% au deuxième trimestre) en raison de la baisse conséquente des activités extractives, sous le poids des contestations sociales continues dans les zones de production.

Les services marchands traversent également une période difficile, notamment le tourisme (-77,5% au deuxième trimestre) et le transport (-51,4% au deuxième trimestre). Ce dernier, assuré essentiellement par des entreprises publiques en difficulté, coûte au pays des points précieux de croissance à travers notamment des performances logistiques quasi rédhitoires pour le développement du commerce extérieur et des IDE.

Le pays a besoin de réformes structurelles urgentes, à commencer en particulier par la restructuration et l'assainissement des entreprises publiques et la modernisation de l'administration.

L'intégration de l'économie informelle et la mise à niveau du système fiscal sont également des urgences pour améliorer la situation des finances publiques et réduire la pression fiscale sur les agents économiques.

L'Etat tunisien doit veiller à ce que la production pétrolière et minière reprenne et investir dans les énergies renouvelables pour alléger le déficit commercial. Des incitations devraient être consacrées pour améliorer davantage la contribution du secteur agricole à la croissance de l'économie.

“ Des investissements massifs en technologies s'imposent pour remédier à la baisse de performance à l'export des industries manufacturières à faible valeur ajoutée

Des investissements massifs en technologies s'imposent pour remédier à la baisse de performance à l'export des industries manufacturières à faible valeur ajoutée. Pour ce faire, il convient de réduire l'effet d'exclusion du financement du secteur privé auprès des banques, dont les

liquidités sont absorbées par les besoins de financement de l'Etat.

Quant à l'inflation, son origine n'est pas uniquement monétaire pour induire à un durcissement des taux d'intérêt du marché, mais sa maîtrise doit passer également par un contrôle étroit des circuits de distribution.

Il demeure entendu que la mise en place de ces réformes réclame un climat politique et social stable et serein.

A PROPOS DE PBR RATING :

Agence de notation financière nationale, parrainée notamment par l'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers et l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, PBR Rating a été inaugurée en mai 2018 par le ministre des Finances. L'agence a pour vocation le déploiement d'un ensemble de solutions de notations financières ainsi que la publication de recherches et d'analyses économiques, contribuant ainsi à l'efficacité de l'information financière pour l'ensemble des intervenants économiques sur le marché tunisien.

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL (2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien
CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)



Marchés publics

Pourquoi pas une structure horizontale public-privé

Que de slogans creux à propos des marchés publics. Quoi de plus facile que de parler de corruption et de manipulation sans s'attaquer au fond du problème : un cadre légal compliqué et une administration zélée et en manque de compétences à tel point que les bailleurs de fonds internationaux interviennent dans la rédaction des cahiers

de charge et même dans le choix du soumissionnaire. Ceci sans oublier les acteurs de la Commission supérieure des marchés publics qui peuvent faire tomber une offre avantageuse pour l'Etat pour un point-virgule, ou un technicien supérieur qui a cumulé 30 ans d'expérience mais n'est malheureusement pas un ingénieur (sic).

Aujourd'hui, il est important d'encourager une présence plus importante des entreprises nationales dans les grands projets objet des appels d'offres internationaux et de procéder à l'évaluation du système des marchés publics.

Il serait également pertinent, d'après les représentants du secteur privé, d'activer l'obliga-

tion de recourir à la plateforme E-Shopping Mall pour les bons de commande au moyen d'une circulaire du chef du gouvernement et de réaffirmer la nécessité de recourir à TUNEPS tout en instaurant une cellule de veille au niveau des contrôleurs de l'État et des contrôleurs des dépenses publiques afin de prévenir les violations. Tout comme il est utile de faire participer les représentants de la profession à toutes les commissions des marchés et des spécialistes et des techniciens du secteur concerné.

“ 20 milliards de dinars de commande publique

La commande publique étant importante (plus de 20 milliards de dinars), les temps sont venus pour la formation d'une structure horizontale public-privé stable afin de définir la stratégie en la matière pour les grands projets ainsi que pour les projets complexes et d'assurer la rationalisation des priorités, la participation maximale des entreprises nationales, le développement de leurs compétences et l'obtention des meilleures conditions de financement.

Pour plus de transparence et de célérité, le Programme global de transformation digitale

du système de la commande publique peut être activé et appliqué par tous les acheteurs publics dans un délai maximum d'un an avec l'adoption du principe du «zéro papier» et le développement de l'infrastructure numérique et du système de signature électronique.

“ CERTAINS DE NOS CAHIERS DE CHARGES N'AURAIENT PAS CHANGÉ DEPUIS LES ANNÉES 1970

La mise à jour des cahiers de charges techniques pour une meilleure compatibilité avec les technologies modernes serait, à ce propos, pertinente. Certains de nos cahiers de charges n'auraient pas changé depuis les années 1970.

Des formations destinées aux responsables de l'administration publique pourraient aider dans le sens où l'administration doit être perçue comme un espace neutre au service du citoyen et qui soutient l'entreprise, pas seulement une structure de contrôle ou d'inquisition. C'est une nouvelle culture qui doit être instaurée pour que la relation entre Administration et secteur

privé soit une relation de partenariat et non de coercition.

Inciter et motiver les compétences nationales à revenir dans la haute fonction publique pourrait améliorer son rendu et la rendre plus performante et plus efficace.

Les hauts commis de l'Etat sur la tête desquels les cavaliers de l'apocalypse n'ont pas cessé de faire peser la épée de Damoclès (article 96), paralysante contre toute initiative pour le bien de la communauté, doivent aujourd'hui reprendre leur pouvoir décisionnel et être récompensés en cas d'excellence dans la gestion. L'Administration publique dispose de tous les moyens de dissuasion si l'un ou l'autre nuit délibérément à l'argent public.

“ LES PROFESSIONNELS APPELLENT AUSSI À L'INTRODUCTION DE NOUVELLES MÉTHODES DE PASSATION DES MARCHÉS

Les professionnels appellent aussi à l'introduction de nouvelles

méthodes de passation des marchés : EPC (Engineering Procurement Construction) - Contrat tarifaire - dialogue compétitif, et renforcement du rôle des PME nationales. Ces mêmes professionnels appellent également à une activation urgente des dispositions du décret sur les études, ainsi que celui concernant l'offre anormalement basse.

Il serait pertinent dans ce cadre de réaliser des études pour tous les projets et en prime dans les communes et les suivre au niveau des bureaux de suivi. Aujourd'hui, seuls les bâtiments civils et les équipements publics tels que les ponts sont surveillés. Les routes ne le sont pas alors que le coût n'augmente que de 1 à 2%.

Point important : il est utile pour le pays et dans le respect de sa souveraineté économique de procéder à la révision de la circulaire du chef du gouvernement n°15 de 2018, qui fait prévaloir l'avis (et non la convention) du bailleur de fonds sur celui des organismes de contrôle nationaux.

A.B.A

(Source : Fédération du BTP)

Nomination



Le Conseil d'Administration de la BNA, réuni jeudi 1er octobre 2020 au siège de la banque sous la présidence de Mohamed Salah Chebbi, président du Conseil, a nommé Mondher Lakhal en tant que directeur général par intérim, succédant ainsi à Habib Benhadj Kouider qui a décidé, depuis juillet 2020, de ne pas renouveler son mandat et prendre sa retraite après avoir conduit, durant près de cinq années, le plan de transformation de la BNA.

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la
plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



الهيئة التونسية للاستثمار
TUNISIA INVESTMENT AUTHORITY

Tunisian Investment Authority (TIA)

Des projets pour des investissements de 1,784 milliard de dinars

"Durant les neufs premiers mois de l'année 2020, les projets déclarés et dont le coût d'investissement est supérieur à 15 millions de dinars(MD)/ par projet, ont atteint 41, moyennant une enveloppe d'investissement global de 1784 millions de dinars(MD)", selon l'Instance tunisienne de l'Investissement(TIA).

Ces projets devraient permettre la création de 11.686 postes d'emploi, en hausse de 42% par

rapport à 2019 en termes d'emploi à créer, de 86% en termes de nombre de projet, 56% en termes d'investissement, a précisé l'Instance dans une note publiée vendredi. Les projets d'investissements déclarés sont répartis entre opérations de création(23), opérations d'extension (16) et opérations de renouvellement(2).

S'agissant la répartition des 41 projets par secteur, le secteur de l'industrie occupe la première

place avec 22 projets d'un coût de 766 MD et 8347 emplois prévus et une prépondérance de projets dans les industries mécaniques et électriques, suivi par les énergies renouvelables avec 9 projets et 506 MD et 160 emplois programmés. Intervient ensuite le secteur des services avec 7 projets moyennant 235 MD ce qui devrait permettre de créer 2107 emplois. Pour le secteur du Tourisme, 3 projets ont été déclarés avec un coût

de 277 MD et la programmation de 1072 emplois. D'après la TIA, "l'enregistrement des investissements dans le secteur peut être considéré comme un signe positif de reprise".

Elle note à cet égard, "un regain de confiance de certaines chaînes internationales pour le marché tunisien du tourisme à travers le développement des projets dans des niches importantes dont le tourisme des affaires et des congrès".

41 projets d'investissements répartis sur 19 gouvernorats

Selon la TIA, les 41 projets d'investissement déclarés, pendant les neuf premiers mois de l'année 2020, couvrent 19 gouvernorats dont 16 projets seront implantés dans les zones de développement régional, moyennant nombre total avec une enveloppe de 451,61 MD, ce qui représente 25% du total des investissements déclarés. La répartition sectorielle de ces projets montre une dominance du secteur industriel (69%) contre 31% pour le secteur des Energies renouvelables. Sur les 41 projets déclarés, durant les 9 premiers mois de l'année 2020, 12 projets opèrent sous le régime totalement exportateur avec une enveloppe d'investissement global de 535 MD, soit 29% des investissements déclarés et 29

projets déclarés sous les autres régimes avec un coût d'investissement de 1249 MD.

27 projets déclarés comportent une participation étrangère

Par ailleurs, sur les projets d'investissement déclarés à la TIA, pendant les 9 premiers mois de l'année 2020, 27 projets comportent une participation étrangère pour un coût d'investissement de 1319MD, soit 74% des investissements déclarés et 10110 emplois prévus. Selon la TIA, les statistiques relatives à la répartition de la participation étrangère par pays consacrent la position des partenaires stratégiques de la Tunisie en tant que pays pourvoyeurs d'investissement direct étrangers. L'Allemagne intervient en première position avec 38% du total des projets à participation étrangère, suivie par la France avec 24%. L'Italie, la République Tchèque, l'Espagne et le Japon occupent quant à elles la troisième place avec un nombre de projets représentant chacun 7%.

Inflation



On s'attend à une baisse du taux d'inflation, d'ici fin 2020, au niveau de 5,3%. Le taux moyen pour toute l'année 2020, serait alors, de l'ordre de 5,6%, a indiqué le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT), Marouane Abassi, lors d'une conférence de presse.

L'objectif étant d'après lui, de ramener le taux d'inflation, dans une prochaine phase, à ses niveaux ordinaires (entre 3 et 4%).

A noter que l'inflation a atteint, en août 2020, 5,4%, contre 5,7% en juillet 2020.



Start up labellisées

Chiffre d'affaires cumulé de 66 MDT en 2019

Les start up labellisées ont généré un chiffre d'affaires cumulé, en 2019, de 66 millions de dinars, dont 72% est réalisé sur le marché tunisien, selon le rapport annuel du Start up Act en Tunisie 2019-2020 qui vient de paraître.

Sur 416 candidatures déposées, 248 labels ont été octroyés, soit un taux d'acceptation de 70%, selon ce rapport d'activité qui retrace les principaux faits marquants et les indicateurs clés relatifs à l'activité du Start up

Act durant la période qui s'étale d'avril 2019 à avril 2020.

Plus d'un tiers de ces startups (38%) n'ont pas réalisé de chiffre d'affaires sur 2019, tandis qu'environ un tiers (32%) ont réalisé un chiffre d'affaires inférieur à 100 mille dinars.

L'ensemble des 248 start up labellisées emploient 2 829 personnes jusqu'en avril 2020, y compris les fondateurs, avec une moyenne de 11 personnes par startup. Le tiers de ces emplois

ont été quasiment créés durant la première année de la Start up, et 4 emplois sur 10 dans les start up labellisées sont déclarés comme effectif féminin.

En effet, le label Start up est un label de mérite accordé à toute société de droit tunisien qui respecte les critères de labellisation.

Répartition géographique et secteurs d'activités

La population des start up labéli-

sées est âgée, en moyenne, de 2 ans et demi et 75% du total sont âgées de moins de 3 ans.

La répartition géographique fait ressortir que les trois quarts des start up labellisées sont concentrées dans le Grand Tunis (75,4%), le centre-est (10,5%), le nord (5,2%), le sud-est (3,7%), le nord-est (2%), centre-ouest (2%) et Sud-ouest (1,2%).

Elles couvrent un large spectre de secteurs d'activité. Les 3 premiers secteurs (business software & services, marketplace, EdTech) représentent plus du tiers de la population analysée et les 10 premiers secteurs d'activité accaparent 85% du nombre total de start up labellisées.

Il s'agit du Business Software & Services (12,1%), Marketplace (10,9%), EdTech (10,9%), Fintech (9,7%), créative industries (8,9%) et Health tech (8,9%), Internet des objets (7,7%), intelligence artificielle (6,9%).

Une vingtaine des start up labellisées sont internationales. Le rapport définit une start up internationale comme étant une start up tunisienne ayant créé des filiales à l'étranger ou une start up étrangère ayant ouvert une filiale en Tunisie. Dans ce cadre, 6 start up tunisiennes ont créé une implantation internationale et ont huit filiales à l'étranger dont la moitié en Europe (50%), et le

reste réparti entre la région MENA (25%) et l'Afrique subsaharienne (25%).

Profil et niveau des fondateurs

Le profil des fondateurs analysés (549 personnes) révèle que 52,3% d'entre eux sont âgés entre 20 et 34 ans, 43,4% entre 35 et 49 ans, 3,6% sont âgés entre 50 et 65 ans et 0,7% sont âgés de plus de 65 ans.

Pour ce qui est du niveau d'éducation, ils sont relativement bien éduqués avec plus de 70% ayant un niveau BAC+5 et plus.

En outre, près de 9% des fondateurs détiennent un diplôme de doctorat, 1,1% ont uniquement le baccalauréat, tandis que 0,6% se déclarent autodidactes. La majorité des fondateurs de start up labellisées est expérimentée avec près de 70% ayant plus de cinq ans d'expérience, 24% ont une expérience entre un et cinq ans et seuls 6% des fondateurs de start up labellisées sont des étudiants ou de nouveaux diplômés.

En Tunisie, les femmes startupeuses commencent à gagner du terrain mais restent minoritaires. En moyenne, un quart des effectifs (28%) ont été constitués par des équipes mixtes (hommes et femmes).

En revanche, 4% des startups ont été fondées exclusivement, par des femmes (dont 62% sont des fondatrices individuelles) et 68% exclusivement, par des hommes (dont 15% sont des solo-fondateurs). Ceci démontre que la part relative des entreprises individuelles créées par les femmes est 4 fois plus élevée que dans le cas des entreprises individuelles créées par des hommes (15%).

Levée de fonds et sources de financement

Les 70 opérations de levées de fonds réalisées en 2019 en Tunisie ont été principalement faites sur des start up en phase early-stage. En effet, 64 de ces opérations (92%) ont été faites pour des montants inférieurs à 1 MDT.

Les fondateurs de start up en Tunisie s'appuient, aujourd'hui, majoritairement sur leurs épargnes personnelles ou l'appui familial pour le financement du capital de leurs entreprises. En effet, la voie de financement par Business angels, largement adoptée par les earlystage start up sur d'autres marchés, ne concerne que 11% des structures étudiées.

Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

05/10/2020

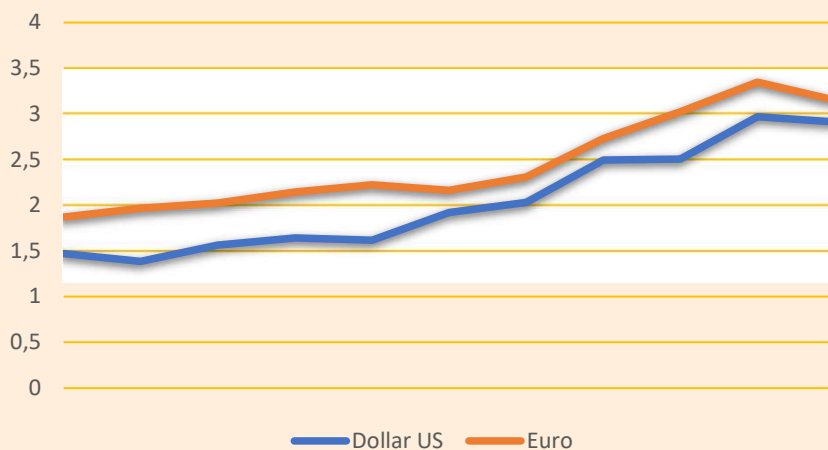
MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2132
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,0785
DOLLAR DES USA	USD	1	2,7650
LIVRE STERLING	GBP	1	3,5778
YEN JAPONAIS	JPY	1000	26,1189
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	2,9783
FRANC SUISSE	CHF	10	30,1264
EURO	EUR	1	3,2480
DINAR LIBYEN	LYD	1	2,0109
Yuan Chinois	CNY	1	0,4059

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	2,8041	3,3016
6 MOIS	2,8426	3,3536

Cours de devises en dinar Tunisien

Evolution Mai 2010 - 2020



6,80%

TMM

06/10/2020



6,25%

TID

01/10/2020



6,76%

TMM

Septembre 2020



5,00%

TRE

Octobre 2020



21092

Avoirs
en devise

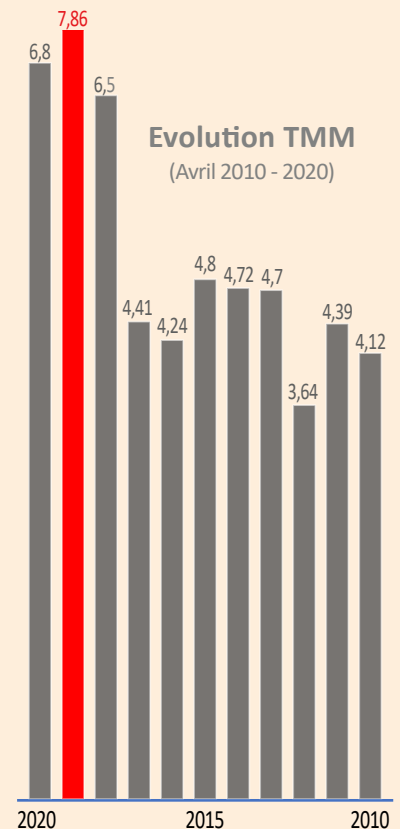
06/10/2020



143

Jours
d'importation

06/10/2020





La Banque Centrale décide une baisse du Taux d'intérêt

Le taux moyen du marché monétaire (TMM) pour le mois de septembre 2020, a légèrement, baissé à 6,76%, contre 6,79% en août, et 6,82% durant le mois de juillet 2020.

Selon des données quantitatives publiées par la Banque Centrale de Tunisie (BCT), ce taux est le moins élevé, depuis le mois de juin 2018 (6,72%).

Il est à noter que le taux moyen du marché monétaire ne dépassait pas, durant les années 2015, 2016 et 2017, les 4% et 5%, et ce, avant la révision à la

hausse à maintes reprises, du taux directeur de la BCT, ce qui avait eu pour conséquence, une forte hausse du TMM. Le taux le plus élevé durant ces dernières années, soit 7,90%, a été enregistré durant le mois de mars 2019.

Pour rappel, la BCT a décidé, le 30 septembre 2020, de réduire ses taux directeurs de 50 points pour les ramener à 6,25% pour les opérations principales de refinancement, à 5,25% pour la facilité de dépôt à 24 heures et à 7,25% pour la facilité de prêt marginal.

TMM

Le taux moyen du marché monétaire (TMM) pour le mois de septembre 2020 a légèrement baissé à 6,76%, contre 6,79% en août, et 6,82% en juillet 2020.

Selon des données quantitatives publiées par la Banque centrale de Tunisie (BCT), ce taux est le moins élevé depuis le mois de juin 2018 (6,72%).

A noter que le taux moyen du marché monétaire ne dépassait pas, durant les années 2015, 2016 et 2017, les 4% et 5%, et ce avant la révision à la hausse à plusieurs reprises, du taux directeur de la BCT, ce qui avait eu pour conséquence une forte hausse du TMM. Le taux le plus élevé durant ces dernières années, soit 7,90%, a été enregistré en mars 2019.

BOURSE

Bourse de Tunis

Le Tunindex perd 3,6%

Le marché boursier a aligné une deuxième semaine consécutive (28 septembre au 2 octobre 2020) dans le rouge. Succombant aux pressions vendeuses avec l'afflux d'informations sur le bilan de la deuxième vague de l'épidémie du COVID-19, l'indice de référence a lâché 3,6% à 6 567,83%, portant sa contre performance annuelle à -7,8%, selon l'analyse de l'intermédiaire en Bourse, Tunisie Valeurs.



Les échanges ont affiché une amélioration relative par rapport à la semaine du 25 septembre 2020, et ce malgré l'absence de transactions de bloc. Une enveloppe de 27,6 millions de dinars(MD) a été transigée sur le marché, soit une moyenne quotidienne de 5,5 MD.

Analyse des valeurs

Le titre SAM s'est placé en tête du peloton. Le spécialiste du mobilier du bureau a vu sa capitalisation s'envoler de 18,5% sur la semaine boursière à 16,1MD en amassant des capitaux de 117 mille dinars. Il semblerait

que les investisseurs aient bien réagi à l'augmentation de capital par incorporation de réserves réalisée sur la semaine (selon une parité d'une action nouvelle pour 5 anciennes).

AMS a figuré au deuxième rang parmi les plus grands gagnants de la semaine. Son cours s'est apprécié de 3,8% à 1,080 dinarD, dans de faibles échanges de 51 mille dinars. Le titre a connu un bon parcours boursier depuis le début de l'année 2020, avec une progression de 44%.

Le titre GIF a accusé la moins bonne performance de la

semaine. Son cours a dévissé de 5,1% à 0,940 D, dans un flux de 175 mille dinars. Rappelons que le producteur des filtres n'a pas encore publié des comptes consolidés au 31 décembre 2020 et au 30 juin 2020.

Pénalisé par des prises de bénéfice, le titre Céréalis a reculé de 2,6% à 7,200 D. L'action du spécialiste des snacks salés et sucrés a mobilisé des échanges de 343 mille dinars sur la semaine. SAH Lilas a été l'action la plus dynamique de la semaine. Terminant dans le rouge (un repli de 1% à 11,950 D), la valeur a alimenté le marché avec un volume de 6,4 MD.

Devises : 1 milliard de dinars

Les bureaux de change, mis en place récemment, ont réussi à collecter des devises d'une valeur de 1 milliard de dinars, dont une bonne partie provient du secteur informel, a fait savoir le gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie (BCT), Marouane Abassi, jeudi 1er octobre 2020, lors d'une conférence de presse à distance.

Abassi a souligné que l'effort déployé par ces bureaux de change a permis de consolider le volume global de nos réserves en devises, s'élevant actuellement à 21,2 milliards de dinars, soit l'équivalent de 141 jours d'importation.



SOTETEL

Chute du résultat net de 146%, à fin juin 2020

Le résultat net de la Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications (SO.T.E.TEL) a chuté de 146%, durant le premier semestre 2020, en raison de la crise sanitaire et économique engendrée par la pandémie du Covid-19, c'est ce qui ressort des états financiers de la société, publiés jeudi, sur le site de la Bourse de Tunis.

D'après ces données, le chiffre d'affaires a diminué, également, de 43% par rapport à la même période de l'exercice 2019, pour se situer au niveau de 13,2 millions de dinars (MD).

En revanche, les charges d'exploitations ont baissé de 31% pour se situer à 16,2 MD. Le résultat d'exploitation ressort déficitaire de 3 MD, contre un déficit de 0,6 MD, à fin juin 2019.

Créée en 1981, la SO.T.E.TEL est une société anonyme, dotée d'un capital social de plus de 23 MD, divisé en 4.636.800 actions de 5 dinars chacune. Elle est spécialisée, notamment, dans la réalisation des prestations d'installation et de maintenance de toutes les composantes des réseaux filaires et radioélectriques des télécommunications, aux organismes publics et privés.

Tunindex

6 567,83

Var. Année **-7,78 %**
02/10/2020

Tunindex 20

2 832,23

Var. Année **-9,47 %**
02/10/2020

Volume semaine **26,887** MDT

Capitalisation **22 796** Mds DT

PER marché (Août) **9,48**

INDICES SECTORIELS

Code ICB		INDICE	Var An
8000	Sociétés Financières	4 109,07	-16,89%
8300	Banques	3 766,26	-19,08%
8500	Assurances	12 151,17	5,34%
8700	Services Financiers	5 165,36	5,62%
5000	Services aux Consommateurs	2 402,61	-8,03%
5300	Distribution	3 745,17	-8,15%
3000	Biens de Consommations	8 268,60	10,69%
3300	Automobile et équipements	1 176,54	-28,21%
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	10 618,31	13,05%
3700	Produits Ménagers et de Soins Personnel	2 274,79	5,87%
2000	Industries	1 201,60	-0,45%
2300	Batiment et Matériaux de Constructions	566,27	8,50%
1000	Matériaux de Base	2 575,27	-30,94%

+ FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

	CLOTURE	VAR. Hebdo
AETECH	0,580	9,43%
Ciments de Bizerte	1,200	9,09%
SITS	2,100	7,69%
Tuninvest Sicar	4,660	7,62%
BTE (ADP)	8,850	5,98%

+ FORTES BAISES DE LA SEMAINE

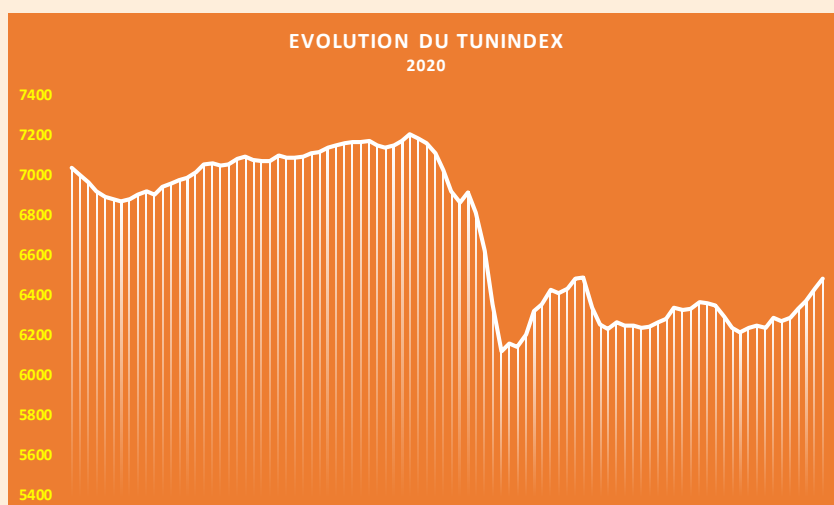
	CLOTURE	VAR. Hebdo
UADH	1,260	-11,88%
AMS	0,920	-11,53%
SOMOCER	0,940	-10,47%
SAH	11,950	-9,46%
TAWASOL GP Holding	0,220	-8,33%

+ FORTES BAISES DE L'ANNEE

	CLOTURE	VAR. Hebdo
ICF	58,970	-51,22%
MPBS	3,450	-40,52%
ASSAD	4,300	-40,28%
STEQ	4,700	-37,33%
MIP	0,140	-36,36%

+ FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

	VOLUME (MDT)	% Volume Total
SERVICOM	2,010	229,51%
AETECH	0,580	75,76%
BH Assurances	53,000	65,63%
ADWYA	3,930	54,72%
GIF	0,930	52,46%



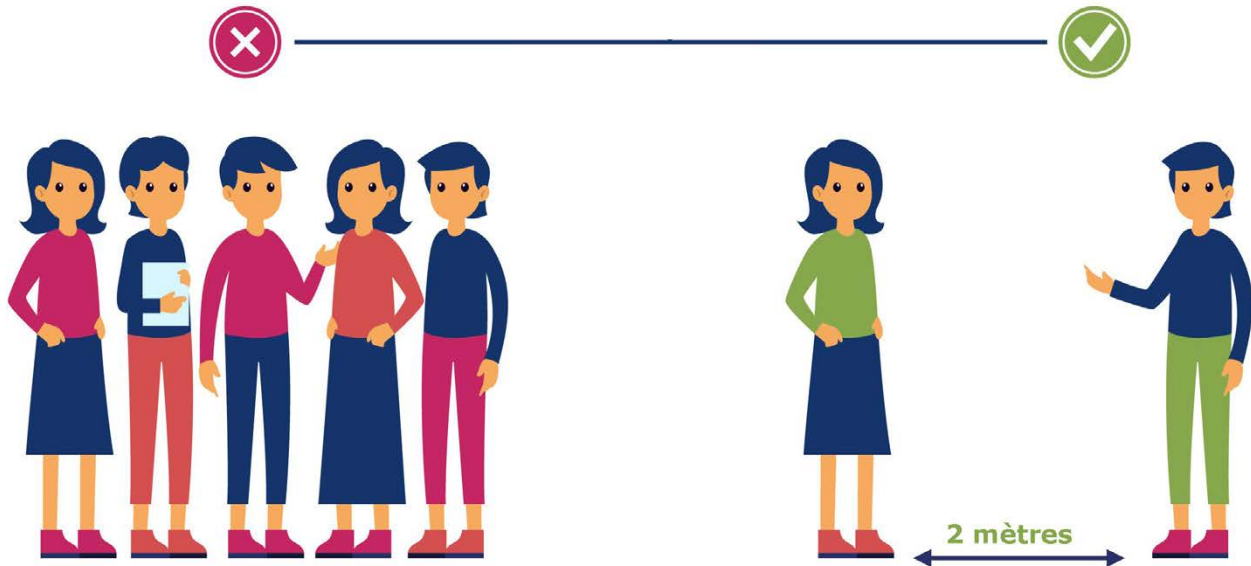
COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture			02/10/2020	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Déc. 2019	Semaine précédente	De la semaine				
SOCIETES FINANCIERES								9 291,091	
BANQUES								7 754,034	
Amen Bank	5	26 481 000	29,190	24,800	24,400	-1,61%	-16,41%	646,136	
ATB	1	100 000 000	4,060	3,090	3,050	-1,29%	-24,88%	305,000	
BH Bank	5	47 600 000	11,940	8,740	8,890	1,72%	-25,54%	423,164	
BIAT	10	17 000 000	114,000	96,000	91,200	-5,00%	-20,00%	1 550,400	
BNA	5	64 000 000	11,890	9,160	8,950	-2,29%	-24,73%	572,800	
Banque de Tunisie	1	225 000 000	7,800	6,900	6,850	-0,72%	-12,18%	1 541,250	
BTE (ADP)	20	1 000 000	9,230	8,350	8,850	5,99%	-4,12%	8,850	
STB	5	155 375 000	4,680	3,430	3,490	1,75%	-25,43%	542,259	
Attijari Bank	5	40 741 997	32,690	25,800	24,200	-6,20%	-25,97%	985,956	
UBCI	5	20 001 529	30,000	23,000	22,310	-3,00%	-25,63%	446,234	
UIB	5	32 560 000	22,890	15,600	16,400	5,13%	-28,35%	533,984	
Wifak Bank	5	30 000 000	6,850	6,600	6,600	0,00%	-3,65%	198,000	
ASSURANCES								901,980	
ASTREE	5	6 000 000	44,010	57,980	57,900	-0,14%	31,56%	347,400	
BH Assurances	5	2 660 000	32,000	54,540	53,000	-2,82%	65,63%	140,980	
STAR	10	2 307 693	137,160	119,890	117,000	-2,41%	-14,70%	270,000	
Tunis RE	5	20 000 000	7,990	7,180	7,180	0,00%	-10,14%	143,600	
LEASING								348,836	
ATL	1	32 500 000	1,700	1,670	1,650	-1,20%	-2,94%	53,625	
BH Leasing	5	7 000 000	1,750	1,390	1,350	-2,88%	-22,86%	9,450	
Best Lease	1	30 000 000	1,850	1,700	1,720	1,18%	-7,03%	51,600	
CIL	5	5 000 000	14,950	15,990	16,000	0,06%	7,02%	80,000	
Hannibal Lease	5	8 036 000	4,540	3,490	3,500	0,29%	-22,91%	28,126	
Attijari Leasing	10	2 750 000	12,500	9,700	9,700	0,00%	-22,40%	26,675	
Tunisie Leasing Fact	5	10 800 000	8,400	9,480	9,200	-2,95%	9,52%	99,360	
SOCIETES D'INVESTISSEMENTS								286,242	
PL. TSIE Sicaf	10	1 000 000	46,500	44,300	44,300	0,00%	-4,73%	44,300	
SPDIT Sicaf	1	28 000 000	8,410	8,240	8,480	2,91%	0,83%	237,440	
Tuninvest Sicar	1	966 000	5,030	4,330	4,660	7,62%	-7,36%	4,502	
INDUSTRIES								8 451,097	
HOLDING								2 418,044	
OneTech Holding	1	53 600 000	13,510	12,290	11,530	-6,18%	-14,66%	618,008	
Poulina GH	1	180 003 600	13,100	10,700	10,000	-6,54%	-23,66%	1 800,036	
AGRO-ALIMENTAIRE								4 493,102	
CEREALIS	1	4 888 889	6,070	7,400	7,650	3,38%	26,03%	37,400	
Delice Holding	10	54 907 262	10,370	14,640	13,850	-5,40%	33,56%	760,466	
LAND'OR	1	11 226 376	7,900	6,850	6,700	-2,19%	-15,19%	75,217	
SFBT	1	198 000 000	19,010	19,190	18,100	-5,68%	-4,79%	3 583,800	
SOPAT	1	27 861 250	1,690	1,380	1,300	-5,80%	-23,08%	36,220	
PHARMACEUTIQUE								413,465	
ADWYA	1	21 528 000	2,540	3,920	3,930	0,26%	54,72%	84,605	
SIPHAT	5	1 800 000	5,030	5,100	5,100	0,00%	1,39%	9,180	
UNIMED	1	32 000 000	9,370	10,210	9,990	-2,15%	6,62%	319,680	
COMPOSANTS AUTOMOBILE								71,640	
ASSAD	1	12 000 000	7,200	4,530	4,300	-5,08%	-40,28%	51,600	
GIF	1	10 536 994	0,610	0,990	0,930	-6,06%	52,46%	9,799	
STEQ	5	1 400 000	7,500	4,920	4,700	-4,47%	-37,33%	6,580	
STIP	1	4 207 824	1,100	0,870	0,870	0,00%	-20,91%	3,661	

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture			02/10/2020 De la semaine	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2019	Semaine précédente					
CIMENTIER									
540,804									
Carthage Cement	1	343 624 940	1,190	1,520	1,420	-6,58%	19,33%	487,947	
Ciments de Bizerte	1	44 047 290	1,840	1,100	1,200	9,09%	-34,78%	52,857	
CHIMIE									
306,708									
Air Liquide	25	1 601 907	70,000	73,000	72,500	-0,68%	3,57%	116,138	
ALKIMIA	10	1 947 253	49,990	34,270	34,270	0,00%	-31,45%	66,732	
ICF	10	2 100 000	120,900	61,500	58,970	-4,11%	-51,22%	123,837	
INDUSTRIES DIVERSES									
1 827,740									
AMS	5	6 577 192	0,640	1,040	0,920	-11,54%	43,75%	6,051	
Euro-Cycle	1	8 910 000	18,840	24,500	22,700	-7,35%	20,49%	202,257	
MPBS	2	7 813 500	5,800	3,380	3,450	2,07%	-40,52%	26,957	
New Body Line	1	4 250 400	4,990	4,230	4,180	-1,18%	-16,23%	17,767	
Office PLAST	1	11 226 376	2,690	2,140	2,140	0,00%	-20,45%	24,024	
SAH Lilas	1	65 345 762	11,750	13,200	11,950	-9,47%	1,70%	780,882	
Atelier Meubles Int	1	4 634 696	4,000	3,630	2,900	-20,11%	-27,50%	13,441	
SIAME	1	14 040 000	4,130	3,140	3,030	-3,50%	-26,63%	42,541	
SANIMED	1,109	12 400 000	1,850	1,660	1,580	-4,82%	-14,59%	19,592	
SOMOCER	1	40 656 000	0,940	1,050	0,940	-10,48%	0,00%	38,217	
SOTEMAIL	1	30 200 000	2,900	3,120	3,200	2,56%	10,34%	96,640	
SOTUVER	1	27 253 600	8,350	8,200	7,830	-4,51%	-6,23%	213,396	
SOTIPAPIER	1,09	27 941 666	6,980	4,540	4,580	0,88%	-34,38%	127,973	
SOTRAPIL	5	4 138 200	11,820	12,240	11,600	-5,23%	-1,86%	48,003	
TPR	1	50 000 000	4,740	3,470	3,400	-2,02%	-28,27%	170,000	
IMMOBILIER									
91,085									
SIMPAR	5	1 100 000	39,890	39,800	39,800	0,00%	-0,23%	43,780	
SITS	1	15 600 000	2,150	1,950	2,100	7,69%	-2,33%	32,760	
ESSOUKNA	1	5 050 500	2,160	2,880	2,880	0,00%	33,33%	14,545	
TECHNOLOGIE									
116,249									
AETECH	1	2 223 334	0,330	0,530	0,580	9,43%	75,76%	1,290	
TELNET Holding	1	12 130 800	9,300	8,750	8,180	-6,51%	-12,04%	99,230	
HEXABYTE	1	2 083 334	7,170	7,550	7,550	0,00%	5,30%	15,729	
SERVICES									
1 318,282									
DISTRIBUTION AUTOMOBILE									
648,797									
ARTES	1	38 250 000	4,880	3,940	3,980	1,02%	-18,44%	152,235	
CITY CARS	1	18 000 000	7,330	7,260	7,000	-3,58%	-4,50%	126,000	
ENNAKL Auto	1	30 000 000	12,000	10,850	10,800	-0,46%	-10,00%	324,000	
UADH	1	36 953 847	0,940	1,430	1,260	-11,89%	34,04%	46,562	
AUTRES SERVICES									
170,144									
CELLCOM	1	4 461 532	3,710	5,340	5,100	-4,49%	37,47%	22,754	
ELECTROSTAR	2	10 287 556	1,340	1,440	1,380	-4,17%	2,99%	14,197	
MIP	1	4 398 937	0,220	0,140	0,140	0,00%	-36,36%	0,616	
TUNISAIR	1	106 199 280	0,630	0,630	0,590	-6,35%	-6,35%	62,658	
Tunisie-Valeurs	5	4 000 000	16,980	17,480	17,480	0,00%	2,94%	69,920	
TELECOMMUNICATIONS									
69,420									
SERVICOM	1	11 874 000	0,610	2,030	2,010	-0,99%	229,51%	23,867	
SOTETEL	5	4 636 800	5,150	4,920	4,700	-4,47%	-8,74%	21,793	
Tawasol GH	1	108 000 000	0,250	0,240	0,220	-8,33%	-12,00%	23,760	
DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION									
429,922									
Sotumag	1	13 200 000	2,360	3,200	3,190	-0,31%	35,17%	42,108	
Magasin General	1	11 481 250	29,000	23,990	23,290	-2,92%	-19,69%	267,398	
Monoprix	2	19 969 372	7,800	6,410	6,030	-5,93%	-22,69%	120,415	
<i>(Données fournis à titre indicatif)</i>								Total capitalisation boursière	19 060,471

ACTUALITÉS

*Coronavirus*

Ce qui est interdit, ce qui est autorisé en Tunisie

Dans son dernier communiqué, le ministère de la Santé met à jour les mesures sanitaires obligatoires dans les différents espaces, dans les transports, dans les lieux de travail et dans certaines zones et régions enregistrant une forte propagation du Covid-19.

Cafés et salons de thé

Interdit :

- Le narguilié

- Fermeture des portes et fenêtres
- Utilisation de la climatisation.

Obligations :

- Utilisation systématique des gobelets jetables
- Distanciation.

Restaurants, bars et boîtes de nuit

Interdit :

- Fermeture des portes et

fenêtres

- Utilisation de la climatisation.

Obligations :

- Utilisation systématique des ustensiles jetables
- Distanciation.

Grandes surfaces et marchés hebdomadaires

Obligations :

- Port du masque
- Distanciation.



Lieux de travail

- Renforcement et respect des mesures sanitaires
- Fermeture en cas de non application des protocoles sanitaires.

Transports en commun

- Port du masque obligatoire
- Sanctions immédiates en cas de non respect des règles.

Autres mesures

- Dans tous les cas, fermeture immédiate en cas de non respect du protocole sanitaire
- Interdiction des manifestations, événements et rassemblements culturels, sportifs, politiques et autres...
- Limitation du nombre de personnes dans les espaces

de loisirs, les théâtres et les cinémas...

- Limitation du nombre de personnes dans les fêtes familiales (30% de la capacité de l'espace) et les enterrements...

Mesures particulières dans certaines zones, villes et régions à fort taux de contamination

- Applications de mesures de confinement général,
- Fermeture des espaces publics,
- Interdiction de sortie ou d'entrée dans ces zones,
- Port obligatoire du masque même dans des espaces ouverts,
- Campagnes de désinfections.

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

PORTRAIT



L'insatiable appétit associatif de Maher Somai

En plus de sa robe, cet avocat porte les casquettes de plusieurs associations opérant dans divers secteurs.

Des serial entrepreneurs, on en connaît beaucoup dans le monde de l'entreprise, mais pas énormément dans la société civile. Dans le petit club des activistes du

monde associatif, Maher Somai est en train de se faire une place à part. Cet avocat participe pour la énième fois à la création d'une association, en l'occurrence l'Association nationale pour soutenir le produit tunisien "Tunisia Produces", qui se définit comme une «association économique, sociale et culturelle».

Ambitieuse, Tunisia Produces veut poursuivre une multitude d'objectifs : participer à la mise en valeur du produit tunisien à l'intérieur et à l'extérieur, à la mise en valeur des efforts et des productions des inventeurs et créateurs tunisiens dans tous les domaines, se soucier de sa qualité et de sa compétitivité,

et, plus généralement, aider les jeunes promoteurs à lancer leurs propres projets dans n'importe quel secteur économique, participer au développement des activités économiques au pays, présenter des suggestions et propositions aux organes compétentes afin de renforcer la productivité et l'économie tunisienne d'une façon générale, notamment par une contribution à sa mise à niveau, et aussi pour faciliter le travail des promoteurs, et, pour faire tout cela, nouer des relations avec des associations et organisations tunisiennes, étrangères et internationales.

Secrétaire général de cette nouvelle association, Maher Somai s'engage dans cette aventure avec Moez Hrizi (président), Omar El Oudi (co-président), Donia Gahar (coordinateur général), Bassem Lamouchi (chargé de l'information), et Samir Zantour (chargé des relations extérieures).

Maher Somai n'en est pas à sa première expérience associative. Il en a déjà plusieurs à son actif, dans des sphères différentes. En février dernier il avait créé l'Association nationale des avocats (ANAT) qui a conclu le 24 septembre 2020 un accord de partenariat avec les sociétés GAT Assurances et GAT VIE permettant à ses adhérents et à leurs conjoints de bénéficier de conditions tarifaires avan-

tageuses pour la conclusion de contrats d'assurance auto, assurance habitation, assistance voyage, l'assurance-crédit, assurance santé et assurance vie.



Notre avocat est également président de l'Association tuniso-euro-méditerranéenne des jeunes (ATEMJ).



Fondée en 2011, cette association à caractère scientifique a un programme long comme le bras.

Il va du soutien aux efforts de la Tunisie pour l'obtention du

“Statut avancé avec l'Union européenne” à la promotion des compétences créatives, en passant par le renforcement des connaissances des jeunes et des enfants pour qu'ils s'impliquent dans la reconstruction du pays, la contribution à la mise en place d'un pont culturel entre les jeunes Tunisiens et la Jeunesse euro-méditerranéenne en vue de l'échange de connaissances et d'expériences, à l'intégration de la culture tunisienne dans l'espace Euro-Méditerranéen la consolidation des notions d'ouverture, de tolérance et d'acceptation d'autrui dans les différentes strates sociales, etc.

L'ATEMJ a également pris part en décembre 2018 au lancement avec d'autres associations -dont l'organisation Tunivisions dirigée par Nizar Chaari- du Conseil supérieur des jeunes (CSJ).

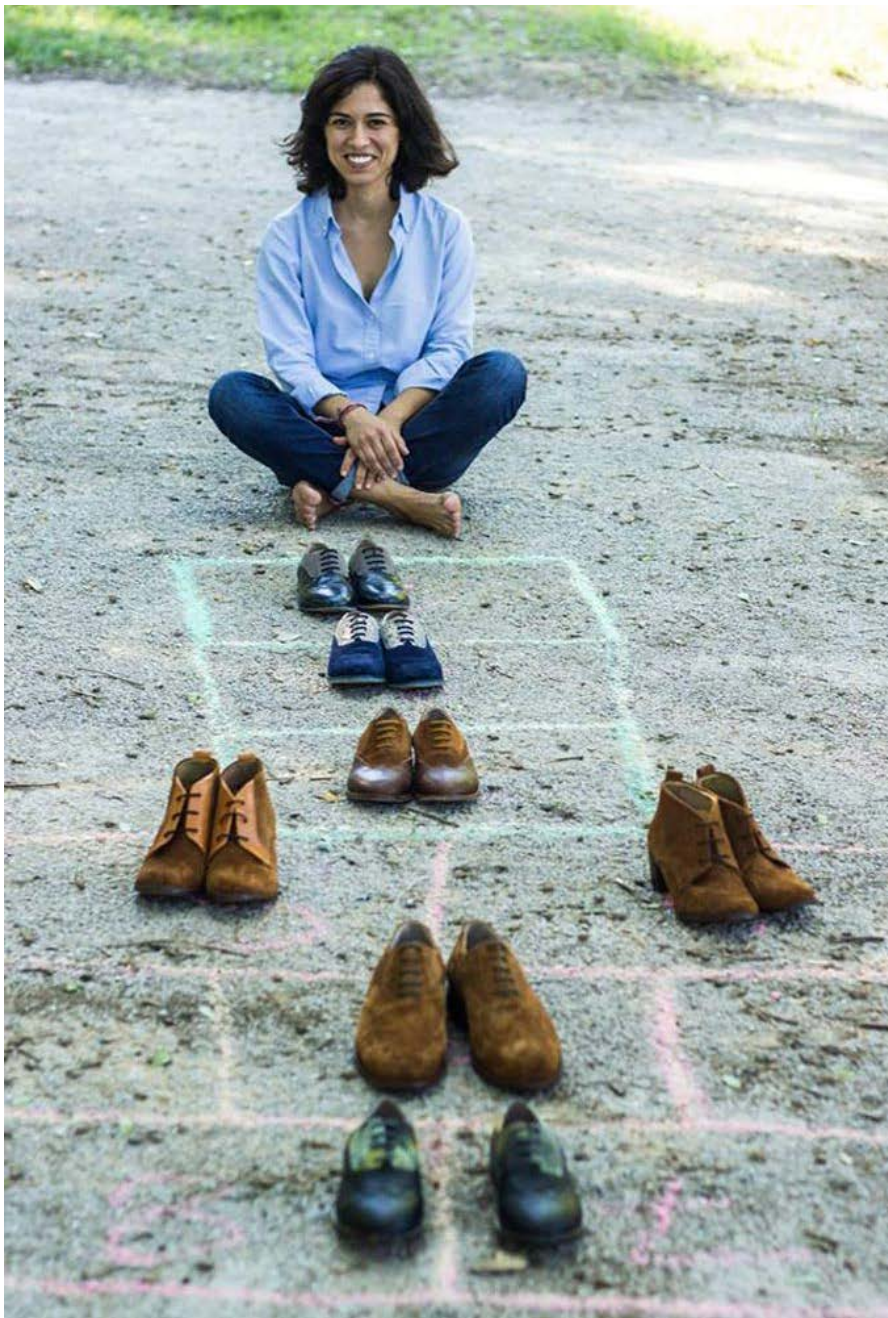
Last but not least, Somai est très actif dans le domaine sportif, et plus précisément footballistique. Secrétaire général du Club Sportif Hammam-Lif (CSHL), il en est également l'avocat, ainsi que d'autres clubs.

Quelle casquette ambitionne-t-il encore de porter ?

Moncef Mahroug

Azza Bouzaine

Dans le garage de mes parents



Elle avait 19 ans quand elle a fait son premier stage d'ouvrier d'été dans une usine de chaussures à Tunis, dans le cadre de ses études. Azza Bouzaine a aujourd'hui 33 ans et se souvient de ce "coup de foudre" pour le métier de designer de chaussures. Elle en parle avec beaucoup de passion et d'amour, dans un entretien accordé à l'agence TAP.

Diplômée en design industriel de l'Ecole supérieure des sciences et technologies du design (ESSTD), avant de suivre un master professionnel en création d'entreprises à l'IHEC (Institut des hautes études commerciales de Carthage), elle a créé son propre projet pour "fabriquer de chaussures confortables et de bonne qualité".

Deux critères souvent non respectés, d'après la jeune designer et créatrice, rencontrée dans son local qui est à la fois une boutique et un atelier séparés par une baie vitrée. Une forte odeur de colle et de cuir se fait sentir à l'entrée de l'atelier qui regorge d'embauchoirs et de petits outils...



"J'ai passé chaque été, durant mon parcours universitaire, d'un stage à un autre, entre usines tunisiennes et fabricants étrangers, ou chez des petits artisans de la Médina de Tunis où j'ai appris beaucoup de techniques", raconte Azza, après avoir passé des consignes à ses employés installés derrière leurs petites machines ou tables, en train de coller les chaussures, faire les finitions...

"Au cours de ces stages, j'étais choquée par l'attitude de certains fabricants locaux qui sont réticents à transmettre leur savoir-faire aux jeunes et, qui tentaient de me décourager de créer ma propre marque, contrairement à des responsables de marques étrangères comme Maître Bottier où j'ai fait un passage".

Mon premier atelier, le garage de mes parents

En 2010, la jeune créatrice s'est installée dans le garage de ses parents et a commencé à y travailler. Durant deux ans, elle a

économisé son argent de poche pour acheter le matériel nécessaire : une machine à coudre pour s'entraîner sur les patrons et des anciennes chaussures.

"Je n'ai pas insisté pour bénéficier des incitations financières aux TPE"

Malgré les multiples difficultés rencontrées au début de son projet, à cause de la bureaucratie, Azza est très heureuse de parvenir enfin à réaliser son rêve. Pour ne pas perdre du temps et hâter la création de son projet, elle n'a pas voulu insister pour bénéficier des mesures et avantages financiers accordés, en vertu de la loi, aux jeunes promoteurs.

"J'ai frappé aux portes de plusieurs banques et structures d'appui et j'ai compris que les procédures faisaient prendre du temps, donc je me suis contentée du soutien financier familial et j'ai acheté des machines d'occasion", explique-t-elle.

Consommer tunisien



Lors d'une conférence en ligne organisée par la Banque centrale de Tunisie, sur la décision prise le 30 septembre 2020 de réduire le taux d'intérêt directeur de 50 points, faisant passer le taux de 6,75% à 6,25%, Marouane El Abassi a appelé à une solidarité nationale globale et à soutenir la production nationale en consommant tunisien.

A SUIVRE



Une teinture royale vieille de plus de 4000 ans ressuscitée

Ghassen Nouira, un passionné d'histoire, a réussi le pari de ressusciter la pourpre Royale, une teinture vieille de plus de 4000 ans, et magnifiée par les phéniciens et les Carthaginois. Après 14 ans de recherches, Ghassen, directeur d'opérations dans une société d'étude de marchés, a pu décoder " le secret

" de ce pigment extrait à partir de certaines variétés d'escargots de mer de la famille des Muricidae (Murex). Il est désormais le seul au monde arabe à maîtriser la recette de ce précieux liquide.

Dans une interview accordée à l'agence TAP dans son modeste atelier, situé dans la banlieue Sud

de Tunis, l'artiste précise qu'il existe, aujourd'hui, un cercle très restreint d'artisans qui utilisent ce procédé.

"Je connais déjà une artiste franco-allemande qui utilise la teinture extraite du murex pour peindre ses tableaux et il y a un ou deux Japonais qui l'ont déjà



expérimenté ", rétorque l'artiste avec un sourire en coin.

Et de rappeler que dans l'antiquité, cette teinture rarissime était le symbole du pouvoir et de la noblesse, appliquée sur la laine ou la soie, mais était aussi utilisée pour la peinture.

Une histoire de l'antiquité riche en couleurs : rouge, indigo, violet et rouge violacé

La pourpre royale, était le symbole ultime de la richesse et du pouvoir, parce que c'est une couleur rare extrêmement difficile à extraire tant par le nombre important de murex qu'il fallait collecter pour obtenir une petite quantité de teinture, mais aussi la complexité de son extraction.

Cette pourpre qui valait entre 10 à 15 fois plus cher que l'or, était un luxe réservé et accessible aux nobles et aux riches.

A priori, c'est les phéniciens qui l'ont découvert pour la première fois notamment à Tyr (Sud du Liban), Carthage fut aussi l'un des sites les plus importants de production de la pourpre ainsi que Kerkouane et Meninx à Djerba. Au fil des temps, cette teinture est devenue une véritable industrie qui produisait les matières premières servant au tissage.

Depuis plus de 600 ans, la production a cessé, laissant place à la production de teintures moins chères à partir de champignon pour obtenir des couleurs plus ou moins semblables, mais moins intenses que celles extraites du murex.

Le hasard a joué son rôle dans l'histoire de la pourpre royale

Nostalgique, Ghassen raconte son histoire avec cette teinture.

"J'ai découvert la pourpre par pure hasard à l'âge de 14 ans dans un chapitre de cours d'histoire qui parle de l'économie des phéniciens et des carthaginois et les produits qu'ils fabriquaient et commercialisaient".

"Les propos de notre enseignante qui évoquait le nom de la pourpre, la couleur emblématique des phéniciens et des carthaginois, m'ont tout de suite interpellé, mais je me suis dit que c'était impossible de produire quelque chose d'aussi précieux à partir des Murex !!!, mais encore une fois, le hasard a joué son rôle".

"Un jour en 2007, alors que je me baladais sur la plage de Carthage, j'ai aperçu un murex sur la plage dont la coquille était teinte d'une couleur rouge violacé très intense".

"Cette découverte m'a fait revenir des années en arrière et je me suis dit que ça ne pouvait être que cette fameuse pourpre dont l'enseignante nous avait parlé ". Pour l'artiste, cette journée a marqué le début d'un long parcours, au cours duquel il s'est penché sur l'étude de ces mollusques gastéropodes et a contacté des pêcheurs locaux pour se lancer enfin dans la pratique".

Poursuivant son récit, Ghassen se souvient de sa première expérience. "J'ai passé des heures à concasser des murex sans rien

obtenir. J'ai tout remis dans un sac pour le jeter, mais le lendemain je ne sais pas pourquoi, j'ai ouvert le sac et j'ai découvert une couleur violet".

"Il m'a fallu deux ans pour produire le premier pigment qui était à l'époque (2009) de très mauvaise qualité ", souligne encore Ghassen.

Un procédé complexe considéré comme un "secret d'Etat"

Historiquement, les phéniciens puis les carthaginois ont utilisé trois espèces de murex pour obtenir la coloration, mais le secret résidait dans les combinaisons entre les trois espèces utilisées, pour obtenir les couleurs les plus

prisées et les plus précieuses, soit la pourpre rouge, l'indigo, le violet et le rouge violacé, confie l'artiste.

Et de poursuivre " Pour extraire la couleur, il fallait casser la coquille à un certain niveau pour sortir une glande appelée glande hypo-branchiale qui contient une ou deux petites gouttes de précurseurs de la pourpre ".

Ce liquide transparent au départ, commence à s'oxyder, lorsqu'on l'expose au soleil et à l'air, il vire au jaune, puis au vert, au bleu, il peut s'arrêter au bleu, ou alors évoluer au mauve ou au violet qui tire un petit peu vers le rouge, selon l'espèce.

Ces glandes on peut soit les sécher dans du sel et puis les broyer et les utiliser dans la teinture ou bien alors les traiter alors qu'elles sont encore fraîches.

" C'est l'étape la plus compliquée de tout le procédé pour extraire un pigment plus au moins pur qu'on peut utiliser par la suite pour teindre la soie ou la laine ", explique Ghassen, sans toutefois entrer dans les détails de son procédé pour ne pas révéler sa recette mystérieuse.

Il a, dans ce cadre, expliqué que pour extraire le pigment, il passe par une douzaine d'étapes. " Je casse la coquille, j'extrais la glande, la traite puis je fermente le pigment dans un bain de teinture pour le dissoudre encore une fois d'une manière bien spécifique car c'est une teinture très sensible à l'air et à la lumière ".

Pour obtenir un ou deux grammes de teinture pure, on peut avoir besoin de 80 kilogrammes d'escargots ce qui n'est pas toujours évident et ça nécessite au moins deux semaines de traitement, a-t-il encore fait savoir.

Un petit laboratoire modeste, des outils simples, mais beaucoup de passion

Rencontré dans son laboratoire, une petite cuisine modeste au fond de son jardin, Ghassen montre fièrement ses outils phares, un mortier en granite, un marteau





les consommer eux-mêmes ou les vendre aux restaurants ", a-t-il expliqué. "

Moi-même j'en achète auprès de ces pêcheurs 20, 30 ou 40 kilogrammes pour les traiter et produire la pourpre, mais je fais en sorte de rien gaspiller ".

Avant de cuire les escargots pour manger la chair, j'extrais la glande pour ne pas perdre la teinture, les coquilles sont très riches en calcium, je les reprends toutes pour les cuire dans un four de poterie à 1000 degrés et obtenir ainsi la chaux que j'utilise pour réparer les petites fissures dans les murs de ma maison ou dans la teinture.

Ghassen nous dévoile, également, que les intestins des murex peuvent être transformés en sauce de poissons et les opercules peuvent aussi être traités et utilisés comme fixateur d'odeur d'encens ".

La Pourpre, des perspectives prometteuses

Pour cet artiste, la pourpre peut constituer une perspective prometteuse pour le secteur touristique. " Les autorités compétentes peuvent organiser des séances de démonstration, des ateliers et même des shows qui attireront sûrement beaucoup de gens ", estime-t-il.

et une pincette. Il explique que le procédé très complexe d'extraction du pigment, ne peut pas être mécanisé, car le produit est très sensible.

"La fabrication industrielle de la pourpre coûte énormément d'argent et impacte l'environnement car on ne peut pas se permettre de faire sacrifier toute la population d'escargots pour ça ", souligne-t-il. Et d'ajouter que le produit reste difficilement

commercialisable, car son prix sur le marché international atteint 4000 dollars/ le gramme.

Rien ne se perd, tout s'utilise

Les Murex sont exploités à 100%, souligne l'artiste, ajoutant que son activité ne constitue pas une menace pour cette espèce.

"Les escargots s'accrochent naturellement dans les filets des pêcheurs qui les reprennent pour

Il a, dans ce cadre, rappelé que le musée de Beyrouth au Liban consacre une petite vitrine dédiée à l'ingénieur libanais Joseph Doumet qui a fait des expériences sur la pourpre, à la fin des années 70, début des années 80 et a écrit un livre sur le sujet.

" Il ne faut pas oublier que le Liban est le pays de la pourpre par excellence, mais malheureusement, aujourd'hui, le Murex a pratiquement disparu de ce pays à cause de la pollution et la guerre ", a déploré Ghassen.

Et d'ajouter que les produits exposés actuellement dans le monde utilisent des procédés synthétiques, " juste pour montrer aux gens à quoi ressemble ces couleurs sublimes ".

" Dans notre pays, la pourpre n'est pas exposée dans les musées ", rappelle l'artiste, exprimant sa volonté de participer à un projet culturel dans ce sens et fournir à des musées tunisiens des glandes, des pigments et même des tissus teints avec cette fascinante couleur phare de Carthage.

" Des Norvégiens, des Autrichiens, des Américains et des Français, ont déjà visité mon modeste atelier ", indique Ghassen, estimant qu'une bonne collaboration avec des responsables du secteur culturel et une

bonne médiatisation, permettrait de créer de véritables débouchés pour ce produit ".

" A ce jour, je n'ai pas trouvé d'échos favorables ou quelque chose qui m'encourage à aller dans ce sens, mais je reste toujours optimiste ".

" D'ailleurs, j'ai entamé les procédures pour avoir le brevet pour mes travaux de recherches de 14 ans auprès de l'Institut National de la Normalisation et de la Propriété Industrielle (INNORPI) ", affirme Ghassen, précisant qu'il possède actuellement une collection de 60 couleurs différentes qui peuvent donner des centaines de nuances.

Il y a quelque temps, il a commencé à fabriquer des kits de teinture, de petites boîtes en bois contenant de la poudre de colorant, des échantillons de tissu, des coquilles de murex et des glandes avec l'indication " Pourpre de Carthage " imprimée sur le couvercle même en caractères Carthaginois anciens.

" Ces boîtes racontent l'histoire de la pourpre dans un seul kit, je les vends à petit prix aux personnes qui organisent des séminaires ou des recherches sur le produit, pour couvrir mes dépenses de recherche et de production ", a-t-il conclu.

Par Ghada Sboui

Fonds 1818, 200 millions de dinars

Le ministre de la santé, Faouzi Mehdi, a fait savoir que la somme des dons versés au fond 1818 pour la lutte contre le coronavirus a atteint 200 millions de dinars. Le ministre a ajouté que son département a réservé 52 millions de dinars pour l'acquisition de 370 ambulances qui seront livrées aux établissements de santé à travers l'ensemble de la République. Il a ajouté, qu'une partie de ces dons a été consacrée au paiement de médecins internes qui ont contribué aux efforts du ministère dans la lutte contre le coronavirus.

CULTURE



● ● ● ● ● A Carthage Pro Event



● ● ● ● ● A Carthage Pro Event

JCC 2020

La Sélection des films arabes et africains aux ateliers Chabaka et Takmil

Une liste de quatorze oeuvres réparties, équitablement, entre les ateliers Chabaka et Takmil ont été retenues dans le cadre de de la plateforme Carthage Pro, a annoncé, vendredi, la direction de la 31^{ème} édition des Journées cinématographiques de Carthage prévue du 7 au 12 décembre 2020.

Sept projets en développement et sept en postproduction font partis de cette sélection qui couvre des pays arabes et africains, à savoir

l'Algérie, l'Egypte, le Gabon, la Jordanie, le Liban, le Rwanda, le Sénégal et la Tunisie.

Le cinéma tunisien est présent à travers trois films pour chacun des deux ateliers. Dans Chabaka sont retenus "Grain de beauté" d'Amine Boukhris en tant que réalisateur et producteur et "Angle mort" de Lotfi Achour à la réalisation et Anissa Daoud à la production.

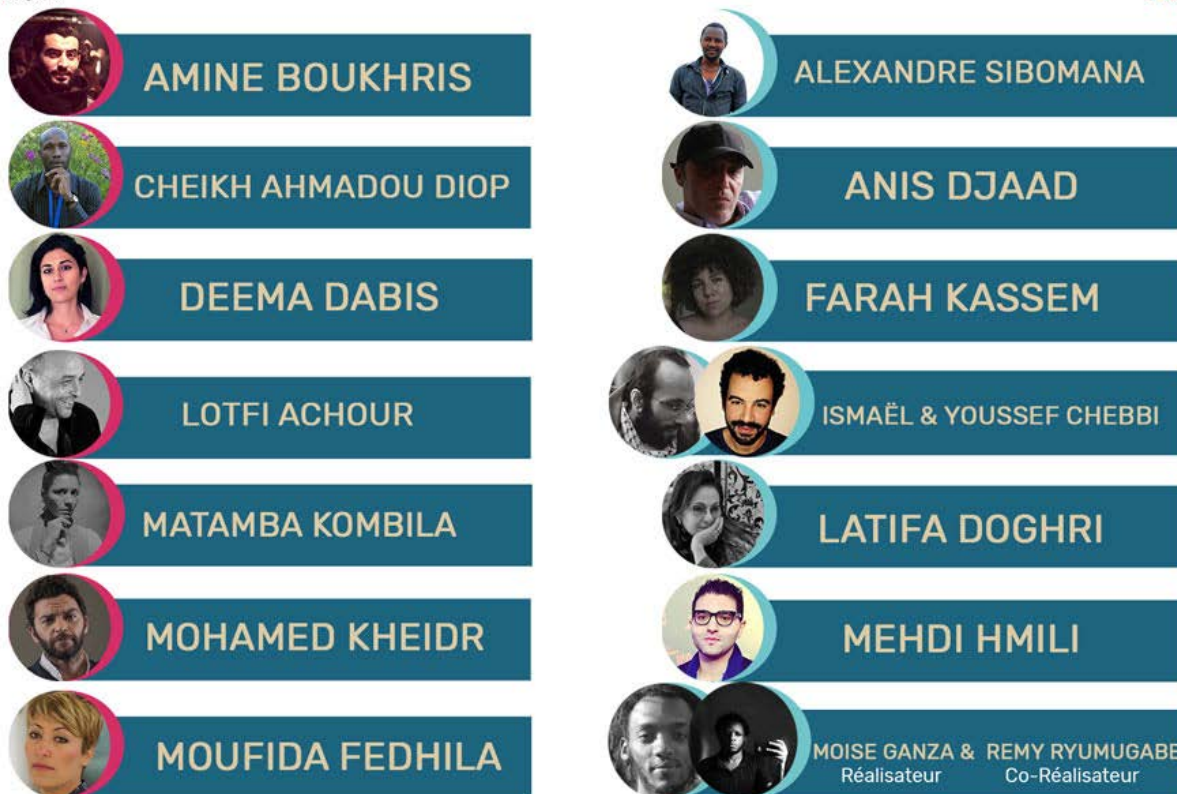
Pour ce qui est de Takmil, figurent

"La Méduse Noire" réalisé par le duo Youssef Chebbi et Ismaël qui est également le producteur et "Rien sur ma mère", oeuvre de Latifa Doghri à la réalisation et Salem Trabelsi à la production.

Le couple Moufida Fedhila et Mehdi Hmili sont présents, en tant que réalisateurs et producteurs, dans les deux ateliers avec "Les saisons de Jannet" et "Streams"

Voici la liste complète des oeuvres sélectionnées avec mention du

LA SÉLECTION OFFICIELLE CHABAKA & TAKMIL



titre, des noms du réalisateur et du producteur et du pays d'origine de chaque film:

Chabaka

- 1 - "Grain de beauté", Amine Boukhris (Réalisateur et producteur), Tunisie
- 2- " Les routiers de l'espoir", Cheikh Ahmadou Diop (réalisateur), Moussa Toure (producteur), Sénégal
- 3- "Le cirque soufi", Deema Dabis (Réalisatrice) Cherien Dabis (Productrice), Jordanie
- 4- "Angle mort", Lotfi Achour (réalisateur), Anissa Daoud

(productrice), Tunisie

5- "Eboui.e.s", Matamba Kombila (réalisatrice), Gakou Boubacar (producteur), Gabon

6- "Richter", Mohamed Kheidr (réalisateur, producteur), Egypte

7- "Les saisons de Jannet", Moufida Fedhila (réalisatrice), Mehdi Hmili (producteur), Tunisie

Takmil

- 1- "On the sharpness edge of nature", Alexandre Sibomana (réalisateur, producteur), Rwanda
- 2- "L'oliveraie", Anis DjAAD (réalisateur), Moncef Delici (producteur), Algérie

3- "We are inside", Farah Kassem (réalisateur), Cynthia Choukair (productrice), Liban

4- "La Méduse Noire", Ismaël, Youssef Chebbi (réalisateur), Ismaël (producteur), Tunisie

5- " Rien sur ma mère", Latifa Doghri (réalisatrice), Salem Trabelsi (producteur), Tunisie

6- "Streams", Mehdi Hmili (réalisateur), Moufida Fedhila (productrice), Tunisie

7- "Kinema", Ganza Moise , Remy Ryumugabe (réalisateur), Shema Deve (producteur), Rwanda



«Quatre jours de violence» une série de courts métrages tunisiens réalisés à Douar Hicher

Pour marquer la Journée internationale de la non-violence, l'organisation non gouvernementale internationale "International Alert" a produit une série de quatre courts métrages qui mettent en lumière la violence à laquelle sont confrontés les jeunes des quartiers marginalisés de Tunisie, dix ans après la révolution.

Ecrite et réalisée par Samed Hajji et impliquant des jeunes du quartier populaire de Douar Hicher, la série "Quatre jours de violence / Four Days of Violence" présente la violence comme un phénomène complexe et offre un rare aperçu de la stigmatisation, du harcèlement et des autres

abus que des milliers de jeunes Tunisiens subissent quotidiennement.

Au-delà de ces violations des droits de l'Homme, les violences institutionnelles, les violences sexistes, domestiques et professionnelles sont également très répandues.

Cette série de courts métrages vise à fournir un outil à la société civile pour impliquer les autorités et les citoyens dans la lutte contre les violences urbaines, institutionnelles et sexistes et promouvoir le respect des droits de l'Homme.

Chaque film (Adam's Story, Imed's Story, Amira's Story et Ahmed's Story) visible sur le youtube, se présente comme un journal vidéo et suit un personnage tout au long d'une journée. International Alert a rassemblé 20 jeunes pour incarner les personnages, avec l'aide et les conseils d'une équipe de professionnels et du réalisateur Samed Hajji.

Le premier court métrage de la série a été présenté le vendredi 2 octobre (Journée internationale de la non-violence) sur les pages Facebook d'International Alert, avec ce message "La violence prend de nombreuses formes, ne vous taisez pas !".

AGENDA CULTUREL

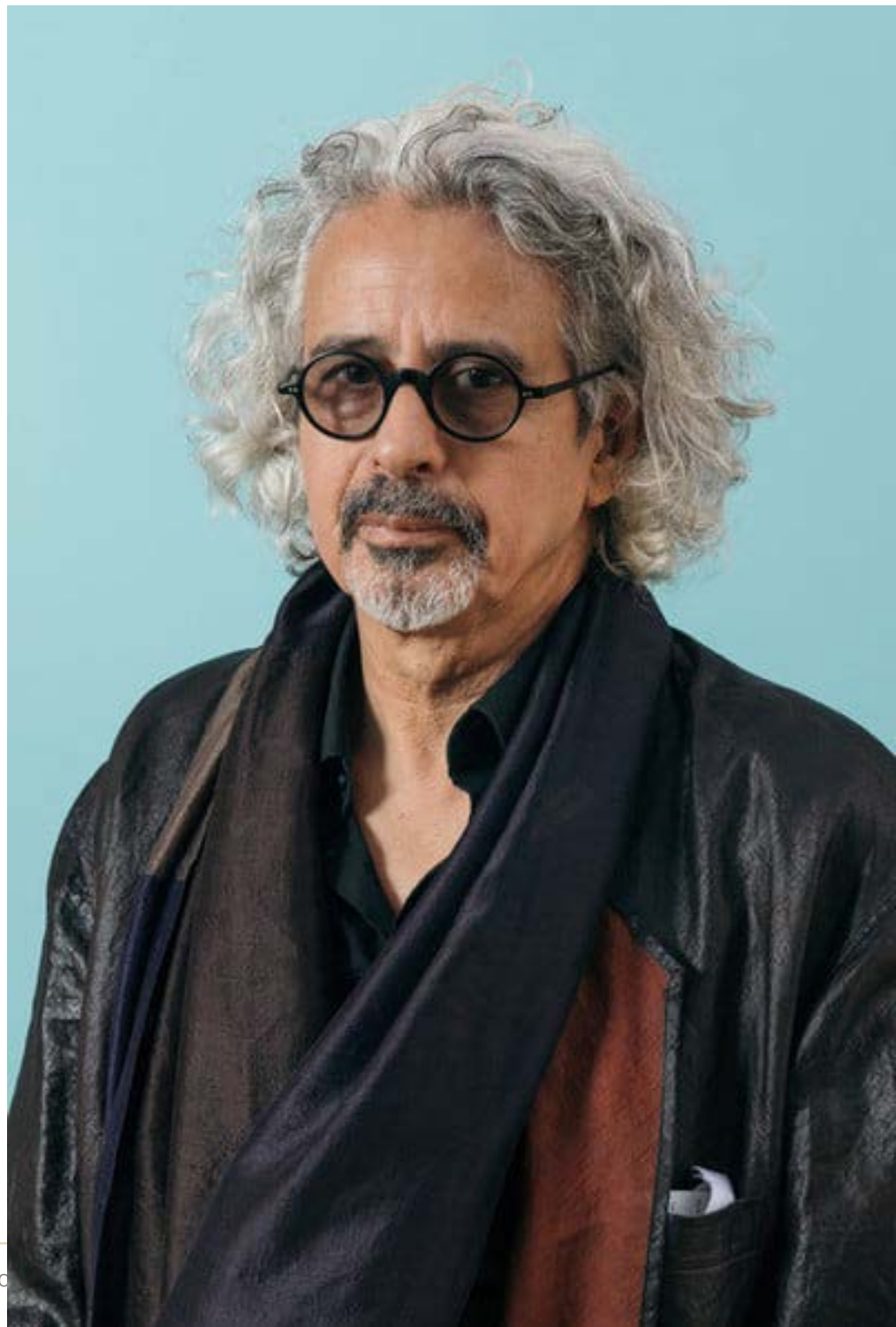
Cinémathèque tunisienne

Hommage à la mémoire de Nacer Khemir

Après plusieurs mois de fermeture en raison de la pandémie du Covid-19, la Cinémathèque Tunisienne ré-ouvre ses portes au public sachant que dans le cadre des mesures sanitaires (port du masque obligatoire, respect de la distanciation sociale,) la capacité de la salle sera réduite à moitié.

Le coup d'envoi de la nouvelle saison sera donné jeudi 8 octobre 2020. Faisant la part belle au cinéma tunisien, le premier événement majeur de la saison est intitulé " : HISTOIRE D'AMOUR AVEC L'OGRESSE: DE L'ORALITE A L'IMAGE". Cet événement sera dédié au parcours du cinéaste, plasticien et écrivain tunisien Nacer Khemir.

Cette rétrospective sélective présente quatre films de sa filmographie. Elle est accompagnée d'une exposition qui constitue une partie de sa recherche. Les œuvres exposées seront regroupées autour de l'univers du conte et du voyage de l'oralité à l'image.





Le programme

Jeudi 8 octobre 2020:

18h30 Projection de deux films:
Film L'HISTOIRE DU PAYS DU BON DIEU de Nacer Khemir, (1976, 52')

Synopsis: "Un jeune homme vivait dans le pays du Bon Dieu, mais le Bon Dieu ne s'occupait pas de lui. Alors il a décidé de quitter le pays du Bon Dieu et il est partie à la recherche d'une frontière. Le jeune homme découvrira que dans le pays du Bon Dieu seuls les enfants détiennent les clés de l'Espérance et peut-être de l'avenir."

Film "PAR OU COMMENCER ?" de Nacer Khemir, (2015, 80')

Synopsis: "Il y en Tunisie autour de vingt mille cafés mais à peine dix salles de cinéma. Par où Commencer? est le deuxième volet quarante ans après L'Histoire du Pays du Bon Dieu. C'est une fiction politique qui essaie

de répondre, même à travers l'utopie, à l'espoir suscité par cette nouvelle Tunisie en devenir."

Vendredi 9 octobre 2020:

18h30 : Projection du film "L'Ogresse" de Nacer Khemir et Pierre Barde (1977, 77'), adaptation du livre "L'Ogresse" de Nacer Khemir, publié en 1975

Synopsis: "Le film, tourné en trois semaines en Tunisie, raconte six contes. Dans un premier temps c'est un portrait d'une communauté telle qu'elle a traditionnellement existé. Dans un deuxième temps, le film concrétise un souhait : voir la jeunesse d'un pays s'inspirer de sa culture traditionnelle pour créer des formes nouvelles et jeter la base d'une culture à venir."

Samedi 10 octobre 2020:

18h00 : Vernissage de l'exposition qui retrace dans un premier volet une expérience unique qui avait abouti à un livre, "L'Ogresse".

C'est un voyage expérimental de "De l'oralité à l'image". Les dessins sont présentés sous forme monumentale, allant jusqu'à quatre mètres sur trois mètres ou plus. Le deuxième volet est l'illustration par Nacer Khemir du poème de Rainer Maria Rilke, "Le Chant de l'Amour et de la Mort". Le troisième volet est constitué d'une série d'affiches et d'affichettes témoins de l'itinéraire multiple de l'artiste.

19h00 Projection d'un film surprise après le vernissage : "En avril 1914, Paul Klee entreprit un voyage de quatorze jours en Tunisie. Presque cent ans plus tard, le film surprise réitère ce voyage en compagnie de Nacer Khemir, réalisateur, plasticien et écrivain tunisien, très influencé par l'œuvre de Klee. Nacer Khemir scrute la dimension du voyage de Klee et la met en relation avec son propre travail et sa pensée, et enfin, focalise sur la relation entre Orient et Occident."

C'ÉTAIT EN...



Pas gaie, pas gaie la rentrée

Nous sommes le 15 septembre et c'est la rentrée. En me rappelant mes comptines d'enfance, il me semble bien qu'en ce jour là, tout le monde devrait chanter la célèbre «gaie, gaie la rentrée ».

Seulement, pour cette rentrée 2006, la rentrée ne risque pas d'être vraiment gaie.

C'est que le pauvre Tunisien va devoir vivre ces trois semaines comme un enfer ! Il s'agit de cette période séparant le 1er au 24 septembre 2006. Le 1er coin-

cide avec la fin de l'été, le 24 à celui du démarrage du mois saint du ramadan. La première date signifie que l'on est en théorie fauché à cause des faramineuses dépenses de l'été. La seconde signifie que l'on doit être friqué aux as pour pouvoir entamer les autres faramineuses dépenses du ramadan et de l'aïd qui s'en suit. A ce titre, j'aimerais bien demander aux autorités religieuses s'il n'est pas possible de séparer l'aïd du ramadan, question de souffler un peu. On me répond que non et que je n'ai pas intérêt à m'attarder

trop sur la question. Je ferme la parenthèse.

Entre les deux dates, cette année, s'est glissée en sandwich une autre qui, à elle seule, représente une montagne de dépenses : c'est celle d'aujourd'hui 15 septembre. Rentrée scolaire ou universitaire, ce jour correspond à des achats de tous genres ! Cartables, tabliers, cahiers et souliers. Si vous avez un enfant en bas âge, vous vous en sortirez tant bien que mal. Mais si vous en avez plusieurs et qui ne sont

plus vraiment enfants, bonjour les dégâts. Je les plains sincèrement ces parents ! Je pense particulièrement à l'un d'eux à qui je ne dois surtout pas présenter une demande d'augmentation en cette période.

(Surtout pas, sans compter qu'on aura à faire face aux échéances trimestrielles, fin septembre... rdv donc, pour l'année prochaine)*.

Entre les goûts des enfants qui changent au gré de ce que leurs camarades de classe portent, les prix qui grimpent malgré les rabais affichés, le pouvoir d'achat qui recule et les dépenses de la saison estivale, les parents ne savent plus où donner de la tête s'ils ont encore une tête ! Imaginez-les (je parle aux célibataires et aux jeunes parents) avec la liste scolaire, les cahiers de tous genres, les livres, les cartables estampillés des figurines de vedettes télé, les demandes de l'aîné, les exigences de la cadette et les caprices de la benjamine, il y a de quoi la perdre sa tête. Si l'on se base sur le calcul très approximatif de 150 dinars (je confirme ce chiffre, factures à l'appui, ...pour 4 enfants le budget affiche déjà 600 Dinars)* de dépenses par rejeton, on aura dépassé largement le double du SMIC pour les seules fournitures scolaires et achats vestimentaires nécessaires avec trois enfants seulement (la moyenne de nos ménages). Comment font-ils ?

Comment vont-ils attaquer le ramadan à nos portes ?

Mais comme si tout cela ne suffisait pas, avec l'été, la rentrée et le mois saint, voilà que les factures vont tomber les unes après les autres. La première d'entre elles m'est parvenue hier, celle de la STEG. Il faut que je la paie avant le 24 de ce mois, soit le premier jour du ramadan. La suivante viendra certainement au cours de cette semaine, ce sera celle de mon opérateur téléphonique qui me fera payer cher mes bavardages d'été et la dernière (j'espère que ce sera la dernière en fait) sera celle de la SONEDE.

Mais ce n'est pas tout, car au vu de l'envolée des prix du pétrole, il ne faut pas s'étonner que dans la foulée, on nous surprenne par une énième augmentation des prix du carburant. Et voilà, avec les dépenses de tous genres et les factures de toutes couleurs, la rentrée ne peut être gaie !

Et que vous ayez ou non des enfants, vous ne pourrez pas échapper à quelques unes de ces dépenses !

Bonne année quand même !

* Ces phrases ne faisaient pas parti du texte original.

R.B.H.



CONSO



L'audi A5 Sportback, restylée

Sept ans après la naissance de l'Audi A5 Sportback, la nouvelle mouture dévoile ses nouvelles lignes et des proportions équilibrées : 4,7 m de longueur, 1,8 m de largeur et 1,3 m de hauteur. Le hayon dispose d'une capacité de chargement exceptionnelle de 480 litres, pouvant aller jusque 1300 litres avec les sièges arrière rabattus.

Le design du Coupé et la fonctionnalité d'une Avant... La seconde génération du coupé cinq portes réaffirme ses

standards : habitacle spacieux, systèmes d'infotainment dernier cri, volume de chargement géné-

reux et motorisations efficaces. Le tout sous un design encore plus sculptural.



WMC *Le Mag*

SPÉCIAL SÉANCE UNIQUE

ÉDITION NUMÉRIQUE HEBDOMADAIRE



l'Essentiel de l'actualité, de l'économie
et des finances en Tunisie

Inclus, une rubrique **TUNISIENS DU MONDE** dédiée aux TRE

+ une sélection de CHRONIQUES,
de TEXTES du Temps d'avant...
A lire sous un Parasol

TOUS LES JEUDIS
DISPONIBLE SUR

ePresse.fr

une publication de WEBMANAGERCENTER.COM

Kiosque Numérique WMC *nouvelle version*



- Des magazines, des Hors-séries, des Revues, des Documents et des eBook...
- Des nouvelles publications toutes les semaines...

[Cliquez ici](#)